



1939-1945 LES HAVRAIS DANS LA GUERRE

Livret pédagogique de l'exposition

Jeunes Élèves, Collégiens, Lycéens,

Le Havre célèbre cette année les 80 ans de sa Libération, le 12 septembre 1944. Une libération vécue dans des conditions tragiques pour les Havrais avec la destruction d'une grande partie de la ville par les bombardements aériens alliés. Des ruines, une ville nouvelle est née, celle dans laquelle nous vivons depuis sa reconstruction dans les années 1950 et 1960.

La violence des bombardements subis par la ville ne doit pas faire oublier le vécu des Havrais sous l'Occupation, les conditions de vie et le destin des habitants, les dures contraintes subies mais aussi les choix qu'ils ont dû opérer face aux événements, leurs positionnements entre collaborations ou résistances à l'oppression.

Ce livret est réalisé pour vous. Volontairement, la situation des jeunes enfants ou adolescents havrais d'alors y est rappelée. En tentant de restituer toute la complexité d'une des époques les plus sombres de notre histoire, ce travail participe à une démarche de connaissance éclairée et de transmission de la mémoire que souhaite promouvoir la Ville du Havre : ne pas oublier et en tirer les enseignements pour notre présent.



Vue aérienne du centre du Havre. Années 1920. Photographie Compagnie aérienne française. AMH 51F17

Édouard Philippe
Maire du Havre
Président Le Havre Seine Métropole

En couverture, *Soldats allemands et Havrais devant l'immeuble du 7, rue de l'Arsenal, touché par une bombe, 19 septembre 1940*, Photographie Marcel Maillard. Don Philippe Manneville 2006. BMH PhMMTIRA016

Avant-propos	2
Introduction : Le Havre en 1939	4
Repères chronologiques	5

I-LES DÉBUTS DE LA GUERRE AU HAVRE (SEPTEMBRE 1939 – ÉTÉ 1940)

1. La « drôle de guerre »	6
2. La débâcle et l'exode de juin 1940	8
3. L'installation des Allemands	10

II-LE QUOTIDIEN DES HAVRAIS SOUS L'OCCUPATION (13 JUIN 1940 – 12 SEPTEMBRE 1944)

1. Se nourrir et circuler. Travailler pour les Allemands	12
2. Se protéger des bombardements	16
3. Être jeune au Havre sous l'Occupation	22

III-COLLABORATIONS, RÉSISTANCES ET DÉPORTATION

1. Les manières de « collaborer »	26
2. Les manières de résister	34
3. La répression : otages, fusillés, déportés	40
4. La persécution et la déportation des juifs havrais	42

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

1. Bombardements et Libération	44
2. La présence américaine	48
3. Comment se reconstruire ?	54

Conclusion : L'Histoire et la mémoire des « années grises » au Havre 60

Glossaire 61

Quelques repères bibliographiques 63

Le Havre en 1939

À la veille du second conflit mondial qui va totalement bouleverser la vie des Havrais et entraîner la destruction d’une grande partie de la ville, quelle est la situation du Havre ?

Les conditions de vie des Havrais

La ville compte, en 1936, 164 000 habitants (190 000 avec Sanvic, Bléville, Sainte-Adresse). Durant l’entre-deux-guerres, marqué par une baisse de la natalité - générale en France - et une mortalité encore très forte liée notamment à la tuberculose et à l’alcoolisme, la population stagne.

Dans les années 1930, la construction pavillonnaire en ville haute se poursuit mais les travaux d’aménagement urbains sont limités. Dans le Vieux Havre surpeuplé (quartiers Notre-Dame et Saint-François), 63 % des logements sont insalubres. Dans un contexte de crise économique, les autorités locales ne disposent pas des moyens pour y remédier fondamentalement. Cependant, la période est marquée par l’aménagement d’équipements sportifs ou de loisirs : stades, jardins publics, piscine du cours de la République. En l’absence de Sécurité sociale, la surveillance médicale est développée avec la création de dispensaires de quartiers.

La « Porte océane »

1^{er} port français en valeur, 2^{ème} en tonnage après Marseille, Le Havre reste en tête dans l’importation des produits tropicaux chers : cacao, coton, café et bois, et s’affirme comme port d’importation des produits pétroliers. En 1935, la Gare maritime transatlantique est inaugurée et le paquebot *Normandie* quitte Le Havre pour New York pour son voyage inaugural. En 1938, 250 000 passagers transitent par Le Havre. Dans le domaine industriel, la métallurgie et la construction navale sont touchées par la crise. Lors du recensement de 1936, 6 278 Havrais ont déclaré être au chômage (17,9 % de la population active salariée). Cependant, en 1931 les usines de l’avionneur Bréguet s’installent au Havre et la plus grande raffinerie française, la Compagnie française de Raffinage (CFR) à Gonfreville-l’Orcher, fonctionne en 1933.

La « ville à Meyer »

Léon Meyer (1868-1948), député et maire de 1919 à 1940, domine alors la vie politique havraise. Radical-socialiste, il joue un rôle de conciliateur entre le patronat et un monde ouvrier havrais organisé et revendicatif. L’année 1936 constitue une rupture car Léon Meyer choisit de se mettre en retrait de l’alliance du Front populaire. C’est pourtant au Havre, chez Bréguet, qu’a lieu la première occupation d’usine en France. En 1937, les communistes, renforcés localement, remportent leur première victoire électorale avec l’élection de René Cance (1895-1982) comme conseiller général.

Le Havre et les Havrais face à la guerre

Le Havre, ville industrielle, grand port maritime et fluvial de Paris, dispose d’une place stratégique qui, bénéfique en temps de paix, devient très dangereuse en temps de guerre car recherchée par les belligérants. C’est tout l’enjeu de la situation havraise. Déjà vulnérable depuis la mer, les progrès rapides de l’aviation la rendent facilement atteignable par les airs… En 1938-1939, la guerre s’annonçant, les industries havraises travaillent pour la Défense nationale : métallurgie, construction navale et aéronautique. Elles sont très dynamiques et recrutent de nombreux ouvriers.

1^{er} septembre 1939 : les troupes allemandes envahissent la Pologne (début de la Seconde Guerre mondiale)

3 septembre 1939 : la Grande-Bretagne et la France se déclarent en guerre contre l’Allemagne

Mai-juin 1940 : débâcle de l’armée française et exode des civils

19 mai 1940 : premier bombardement allemand du Havre

9-11 juin 1940 : exode de la population havraise, naufrage du *Niobé*

13 juin 1940 : entrée des troupes allemandes au Havre

18 juin : appel à la résistance du général de Gaulle depuis Londres

22 juin : armistice franco-allemand

10 juillet 1940 : deux députés (Léon Meyer et Albert Dubosc) et un sénateur havrais (René Coty) votent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain à Vichy. Le député Georges Bureau s’abstient.

Avril 1941 : 1^{ère} action directe de la Résistance : sabotage de Joseph Madec et Léon Lioust, fusillés en mai et octobre

16 avril 1941 : arrestation du résistant Gérard Morpain, fusillé en avril 1942

22 juin 1941 : les troupes allemandes envahissent l’Union soviétique

24 septembre 1941 : Pierre Courant nommé maire par Pétain

7 décembre 1941 : entrée en guerre des États-Unis contre les puissances de l’Axe

23 février 1942 : rafle du pont de la Barre (30 otages communistes et juifs)

11 novembre 1942 : l’armée allemande occupe la zone libre

Juillet 1942 - février 1943 : bataille de Stalingrad, première défaite allemande

16 février 1943 : mise en place du Service du travail obligatoire (STO)

17 avril 1943 : ordre allemand d’évacuer les enfants havrais (6 à 14 ans)

15 mai 1943 : constitution du Conseil national de la Résistance (CNR)

6 juin 1944 : débarquement allié en Normandie

25 août 1944 : Libération de Paris

5-6 septembre 1944 : bombardements massifs du Havre par les Alliés

12 septembre 1944 : Libération du Havre. Émile Sicre, président du Comité local de Libération

Octobre 1944 - été 1946 : Le Havre 16^e port américain

Avril-mai 1945 : élections municipales. Pierre Courant élu, bien qu’inéligible. Pierre Voisin maire

8 mai 1945 : capitulation générale des armées allemandes (victoire des alliés et fin de la guerre en Europe)

31 mars 1946 : pose de la première pierre de la reconstruction du Havre selon les plans d’Auguste Perret

14 juillet 1958 : Inauguration du nouvel l’Hôtel de Ville. La reconstruction du centre-ville est presque achevée

I-LES DÉBUTS DE LA GUERRE AU HAVRE (SEPTEMBRE 1939 – ÉTÉ 1940)

1. La « drôle de guerre »



Arrivée de réservistes britanniques au Havre, 18 février 1940. Photographie Gilbert Fernez. AMH 31Fi2366.



Constructions de tranchées abris, boulevard Albert-1er, 1939-1940. Photographie anonyme. AMH 31Fi2389

La mobilisation générale* du 2 septembre 1939 est suivie le lendemain 3 septembre de la déclaration de guerre du Royaume-Uni et de la France à l'Allemagne. Perçue comme inéluctable depuis les agressions répétées de l'Allemagne nazie en 1938, cette nouvelle guerre est redoutée. Après une incursion dans la Sarre en septembre, l'armée française reste en position défensive derrière la **ligne Maginot*** du mois d'octobre 1939 au mois de mai 1940, dans l'attente d'une offensive ennemie, d'où le nom donné à cette période.

Au Havre, la mobilisation des hommes sous les drapeaux s'effectue sans enthousiasme, le souvenir des tranchées de la Première Guerre mondiale étant dans tous les esprits. Comme en 1914, Le Havre devient un grand port de transit de l'arrière et d'approvisionnement du front. Les soldats du corps expéditionnaire britannique venus renforcer la défense française y sont très présents.

La municipalité accorde une grande importance au développement de la **défense passive*** contre les attaques aériennes et supervise un peu partout dans la ville (jardins publics, places, cours d'écoles) la création de tranchées abris. Des masques à gaz sont distribués aux écoliers. La Ville participe également à l'effort de guerre en participant à l'achat de 5 millions de francs de bons d'armement. En rappelant le rôle de la Révolution française, dont on célèbre en 1939 les 150 ans, elle mobilise les esprits pour la défense de la liberté menacée, comme l'affirme le message de Léon Meyer aux écoliers du Havre.

1. Pourquoi ces tranchées sont-elles creusées en zig-zag ?

2. À quoi servent les plaques de béton que tiennent les ouvriers photographiés à l'arrière-plan ?

3. Comment expliquer la présence de soldats anglais dans le port du Havre dès le mois de février 1940 ?

I-LES DÉBUTS DE LA GUERRE AU HAVRE (SEPTEMBRE 1939 – ÉTÉ 1940)

2. La débâcle et l'exode de juin 1940



L'exode de mai-juin 1940 à Leforest (Pas-de-Calais).
Photographie anonyme.
Fonds Jean Legoy. AMH 71Fi1345.

Le 10 mai, les armées allemandes lancent leur offensive à l'Ouest, crevant le front et isolant les troupes **alliées*** venues au secours de la Belgique attaquée. Rapidement, c'est la **débâcle*** de l'armée française, vaincue en trois semaines, accompagnée au même moment de l'**exode*** des populations qui refluent sans cesse plus au sud.

Le 19 mai, Le Havre subit son premier bombardement aérien allemand suivi de nombreux autres. Devant l'approche allemande, les Havrais de plus en plus nombreux quittent la ville. Mais le 9 juin, l'incendie des réserves de pétrole par l'armée française crée l'angoisse. Les Havrais comprennent que la ville ne sera pas défendue et tentent de gagner les bacs qui traversent l'estuaire. Un ordre d'évacuation partielle signé de l'Amiral Gaudin de Villaine, commandant de la place, est affiché. Sur ordre ministériel, les autorités, dont le maire Léon Meyer, quittent la ville. La panique atteint son paroxysme le 11 juin lorsque par tous les moyens possibles, les Havrais tentent de s'embarquer pour traverser l'estuaire. Tous les navires militaires ou marchands sont cependant bombardés ou mitraillés par les Allemands. C'est en particulier le cas du *Niobé*, un cargo qui sombre après avoir explosé, avec 800 civils évacués à son bord. On comptera seulement 11 rescapés. Durant l'exode, on estime que 140 000 des 160 000 Havrais ont quitté la ville.

Pierre Perrin, âgé de 15 ans, témoigne des journées de juin 1940 au Havre

« Dimanche 9 juin 1940 :

Lorsque nous sortons de l'enclave des Pénitents, nous voyons à 10 heures du matin, le ciel tout noir, l'on croirait que la nuit va venir. La ville est triste et morne, cet effet est produit par le feu que l'on a mis volontairement à 7 heures du matin aux bacs de pétrole des usines d'Orcher et de Port-Jérôme. Les bombardements devenant plus violents, nous décidons de nous en aller du Havre et d'aller nous réfugier à Quillebeuf-sur-Seine. [...] A midi, nous quittons notre maison pour aller à l'hôtel de ville attendre les camions qui doivent nous évacuer. Puisque les communications sont coupées, nous patientons ainsi jusqu'à 17 heures, mais ne voyant rien venir, nous allons trouver un monsieur qui veut bien nous conduire jusqu'à Lillebonne, là ne pouvant aller plus loin il nous dépose et nous devons faire la route jusqu'à Quillebeuf, mais ne trouvant aucun refuge, nous allons coucher à Saint-Aubin dans une ferme [...].

Lundi 10 juin 1940 :

Apprenant que les Allemands continuaient d'avancer, nous décidons de partir à 17 heures de Saint-Aubin vers Pont-Audemer qui lorsque nous arrivons vers 11 heures du soir venait d'être bombardée, dans un endroit les cadavres et les blessés n'ayant reçu aucun secours jonchent le sol. Enfin, après mille péripéties, nous retrouvons mon oncle et ma tante qui avaient quitté Quillebeuf la veille et qui nous donnent un abri pour la nuit. En quittant Saint-Aubin nous étions une vingtaine de réfugiés, un avion allemand passant à basse altitude, nous apercevant, nous mitrilla, mais aucun de nous furent touchés. [sic]»

Extrait du journal de Pierre Perrin (1925-1985) de 1940 à 1942, Archives Pierre Perrin. Don 2016. AMH 110Z2.

1. Pourquoi les bacs de pétrole des usines de Gonfreville-l'Orcher et de Port-Jérôme sont-ils volontairement incendiés par les Français ?

2. Soulignez trois passages qui montrent les difficultés et la dangerosité de l'exode.

I-LES DÉBUTS DE LA GUERRE AU HAVRE (SEPTEMBRE 1939 – ÉTÉ 1940)

3. L'installation des Allemands

Le 13 juin, les Allemands arrivent au Havre et se mettent en relation avec les autorités encore présentes, dont Frédéric Risson, qui préside une « commission municipale ». Ils prennent possession du port et de tous les équipements militaires abandonnés. Ils s'installent durablement dans la ville. Ainsi l'Hôtel de Ville est utilisé comme **Kreiskommandantur***

L'**armistice*** du 22 juin 1940 consacre la défaite française. Le Havre est placé dans la **zone occupée*** (qui comprend la moitié Nord de la France et toute la côte atlantique) ainsi que dans la zone côtière interdite dont l'accès est très contrôlé. L'**armistice*** fixe également les relations entre autorités allemandes et françaises. Les représentants de l'État (préfets, sous-préfets et maires) continuent à exercer leur pouvoir selon les lois françaises qui restent en vigueur. Mais dans tous les cas, ils doivent s'exécuter face aux demandes allemandes : aide administrative, **réquisitions*** de personnes, de matériel, de vivres. Une première forme de **collaboration*** de fait se met en place. Durant les mois de juillet et août, 40 000 Havrais partis durant l'**exode*** rejoignent leur foyer. Ce retour est permis par les Allemands qui souhaitent dans leur intérêt que l'économie locale fonctionne au mieux. Dès le 30 juin, le maire Léon Meyer revient au Havre et tente de reprendre ses fonctions mais son retour est refusé par les Allemands sans doute à cause de son origine **juive***. Frédéric Risson fait fonction de maire.

La Grande-Bretagne, seule désormais, poursuit la guerre. Dans la perspective de l'opération *Seelöwe* - projet d'invasion de l'Angleterre par les Allemands - le port est remis en état par la *Kriegsmarine*, la marine de guerre. Les épaves des navires sont dégagees. Tous les outils et hommes nécessaires sont réquisitionnés ou mis à contribution.



Sous le titre « *Collaboration* », cet article annonce la réunion des autorités françaises et allemandes à l'Hôtel de Ville. *Le Petit-Havre*, 29 juin 1940. BMH



Erich Werder, commandant allemand du port de 1940 à 1942, devant la Gare maritime transatlantique, quai Johannès-Couvert. Photographie allemande. Album d'Erich Werder. Achat 2010. AMH 8Fi45-1

1. Indiquez un élément qui prouve qu'Erich Werder se trouve à gauche sur la photographie.

2. Quels sont les objectifs de Werder lors de ses visites sur le port du Havre ?

3. Indiquez des éléments qui prouvent que le port du Havre est placé sous le contrôle allemand.

II-LE QUOTIDIEN DES HAVRAIS SOUS L'OCCUPATION (13 JUIN 1940 – 12 SEPTEMBRE 1944)

1. Se nourrir et circuler. Travailler pour les Allemands



Une file d'attente devant la chocolaterie Desbois, 29 rue Thiers (avenue René-Coty). Après septembre 1941. Photographie William Beauflis. BMH Ms Will 35. 0472_R.

Se nourrir et se déplacer : des défis

Le rationnement des produits alimentaires de première nécessité (pain, viande, fromage) est institué dès septembre 1940 par les autorités d'occupation. Chaque mois, la mairie distribue des tickets d'alimentation que les habitants doivent remettre aux commerçants en échange de marchandises. Les rations, à peine 1230 calories en moyenne par jour en 1941, donc bien en deçà des 2 000 à 2 500 calories quotidiennes nécessaires, sont réduites au fil du temps.

De longues files d'attente s'étirent devant les magasins peu ou pas approvisionnés du fait des nombreuses **réquisitions*** allemandes. Toute une économie de produits de substitution se met alors en place. Les aliments comme le sucre ou le café sont remplacés par des succédanés appelés aussi ersatz : la chicorée remplace le café, la saccharine le sucre... Les pénuries encouragent le développement de pratiques allant du système D comme Débrouille, au troc, jusqu'à la spéculation et au **marché noir***, où se négocient les biens, rares ou courants, à des prix exorbitants. Les Havrais tentent alors de compléter leur alimentation en se ravitaillant dans les campagnes environnantes.

Après l'installation des Allemands, les interdictions et les obligations imposées aux Havrais se multiplient. Les rassemblements sont interdits et un couvre-feu, de 22 heures à 5 heures du matin, doit être respecté. De même, l'accès au port est contrôlé et la plage est interdite. Les voitures à gazogène et les bicyclettes prennent le relais des automobiles à essence, soumises à une autorisation de circulation.



Tickets de rationnements de viande, charcuterie, fromage (novembre-décembre 1940). AMH, fonds Jean Legoy, don. AMH 127Z91.

Les quantités varient selon les besoins estimés de la population répartie en 11 catégories : depuis E (enfants de moins de 3 ans), à V (vieillards de plus de 70 ans), en passant par J1 (jeunes de 3 à 6 ans), J2 (6 à 13 ans), J3 (13 à 21 ans) et A (adultes de 21 à 70 ans).

Quelle durée couvraient les tickets de rationnement permettant d'obtenir un total de 2,250 kilos de viande ou de charcuterie ?

Andrée Lévarey (1889-1986) est nommée le 9 mai 1941 conseillère municipale chargée des œuvres de l'enfance et de l'inspection des écoles.

Qui autorise Andrée Lévarey à circuler en automobile du 21 au 25 octobre ? Deux éléments de réponse sont attendus.



Autorisation exceptionnelle de circuler avec son automobile à afficher sur le pare-brise, délivrée à Andrée Lévarey pour 5 jours. Fonds Andrée Lévarey. Don Alain Patrimoine, 2000. AMH 565W1.

II-LE QUOTIDIEN DES HAVRAIS SOUS L'OCCUPATION (13 JUIN 1940 – 12 SEPTEMBRE 1944)

1. Se nourrir et circuler. Travailler pour les Allemands



La plage de Sainte-Adresse pendant l'Occupation, vers 1942-1944.

Au 1^{er} plan à droite un blockhaus allemand. Photographie anonyme. Collection Chassain. Don 2001. AMH 6Fi872.

Travailler pour les Allemands

En 1940, du fait de l'arrêt des entreprises de défense nationale, de la paralysie des activités portuaires suite à la **débâcle*** et des difficultés diverses rencontrées par le monde du travail, beaucoup de Havrais se retrouvent au chômage et dépendent des soupes populaires pour survivre. Contraints ou volontaires, des Havrais vont alors travailler pour l'armée ou des entreprises allemandes afin de transformer la ville en *Festung* (forteresse). Certains y sont contraints par l'Office régional du Travail français, sous peine de se voir privés des indemnités chômage, ou par l'Office de placement allemand.

Au printemps 1942, lorsqu'est mis en chantier le **Mur de l'Atlantique***, l'**Organisation Todt***, chargée de superviser l'opération, fait travailler des entreprises allemandes et françaises spécialisées dans la construction. Au Havre en 1942, 4 000 ouvriers travaillent pour l'Organisation Todt, ce qui fait baisser considérablement le chômage. Dès lors, de la main d'œuvre extérieure est recrutée ou **réquisitionnée*** et huit camps de groupements d'ouvriers sont construits pour les loger. Au total, près de 450 ouvrages de toutes tailles sont construits au Havre et dans les environs pour défendre la *Festung* : blockhaus et batteries d'artillerie, champs de mines, fossés anti-char et une station radar à La Poterie-Cap d'Antifer.

1. Expliquez le but du Mur de l'Atlantique, construit sous les ordres de l'Organisation Todt.

2. Comment l'Office régional du Travail français oblige-t-il les Havrais à travailler pour les Allemands ?

3. Quel est le métier de Marcel Vasse ? Comment peut-il être utile à la construction d'un blockhaus ?

ARBEITSBESCHEINIGUNG
(Certificat de Travail)

Name : VASSE
Vorname : Marcel
Geburtsdatum : 24-10-1912
Wohnort : Sanvic
Strasse und Nr : Rue Gambetta 44
Nr der Identitätskarte : 6116
Staatsangehörigkeit : Französische - Franz.
Erlaubter Beruf : Charpentier - Zimmermann
Tag des Eintritts : 15-6-1943
Tag des Austritts : 10-6-1943
Art der Beschäftigung :
Stundenlohn oder Monatslohn : 1,-
Genauere Bezeichnung : Ort und Anschrift des Betriebes :
Luppenbleicherei
520001 Tel. 1-15 675
Luppenbleicherei Dord.
Unterschrift : Marcel Vasse
Signature :
10 JUN 1943

Certificat de travail bilingue de Marcel Vasse (1945). AMH, fonds Sanvic, H4 C2 L7.

II-LE QUOTIDIEN DES HAVRAIS SOUS L'OCCUPATION (13 JUIN 1940 – 12 SEPTEMBRE 1944)

2. Se protéger des bombardements



Les gravats du magasin Le Printemps et le magasin Monoprix incendié, rue Thiers, 16 septembre 1941. Photographie anonyme. Don Véronique Eudes, 2014. AMH 54Fi3

Vivre sous les bombardements alliés

Les Havrais doivent s'adapter au rythme des attaques aériennes : 103 entre mai 1940 et mars 1944. À partir de septembre 1940, les raids aériens britanniques, qui visent essentiellement le port du Havre ont pour objectif d'empêcher le projet allemand d'invasion de l'Angleterre, l'opération *Seelöwe*. En 1941-1942, les bombardements des **Alliés*** ciblent toujours le port mais aussi les ouvrages militaires du **Mur de l'Atlantique*** ainsi que les usines afin de priver les Allemands des ressources de l'industrie. Ainsi, l'usine principale des établissements Caillard (engins de levage et chaudières marines) a subi 19 bombardements au cours du conflit.

Les dégâts causés par les bombes explosives et incendiaires sur des bâtiments civils sont également importants : destruction de logements et de commerces, comme le magasin *Le Printemps* en septembre 1941... Le nombre de victimes civiles ne cesse d'augmenter : 387 morts sont comptabilisés en novembre 1942. Après un répit en 1943, les bombardements reprennent de plus belle à partir d'avril 1944 car le port est une cible privilégiée des Anglo-américains dans le cadre de la préparation du débarquement. Avant les bombardements massifs des 5 et 6 septembre 1944, ce sont plus de 800 civils qui ont déjà péri.

Pierre Perrin, âgé de 16 ans, témoigne des bombardements

« Lundi 15 septembre 1941 :

À 21 h 30, les avions anglais arrivent sur la ville et jettent leurs bombes. [...] les bombes pleuvent partout, les incendies s'allument aux quatre coins de la ville, voyant le danger grandir, à 22 h 35, ma mère et ma sœur ne pouvant plus tenir, décident de descendre avec tous les voisins, je ne veux pas les écouter et reste couché au 3^{ème} étage. À 22 h 55, [...] trois bombes tombent ensemble au 29 de la même rue, juste en face du 22 où nous sommes [...]. Par la déflagration, je suis projeté dans le couloir. Mais la panique gagne la maison, nous essayons de sortir mais dehors l'air est irrespirable et la poussière nous aveugle [...].

Je quitte ma mère et ma sœur et vais rejoindre trois hommes de la DP (Défense Passive). Tous quatre nous montons dans les décombres et après bien du mal [...] nous arrivons à sortir au bout d'un quart d'heure une femme qui a la face et les jambes couvertes de plaies, après quelques coups de haches, nous nous frayons un passage pour atteindre un homme de 30 ans qui a le bras arraché à la hauteur de l'épaule, nous le transportons au poste de secours. [...]

Nous arrivons au poste de DP qui regorge déjà de blessés. Nous n'avons rien pour les soigner, un homme a un bras en moins, un autre a une jambe arrachée, un autre est aveugle, une femme a les intestins sortis du ventre, une autre a la figure écrasée. Il y en a comme cela 17 au poste où je suis, qui agonisent. [...] Le lendemain, on apprend qu'il y a eu dans cette nuit : 70 morts, 60 très grièvement blessés, 200 sérieusement blessés, 80 incendies, 300 maisons d'abattues, 150 bombes explosives, 300 bombes incendiaires. À ce raid prirent part 100 avions dont 2 furent abattus.

La fin du bombardement eut lieu le mardi matin à 3 heures. »

Extrait du journal de Pierre Perrin (1925-1985) de 1940 à 1942. Archives Pierre Perrin. Don 2016. AMH 110Z2.

1. Combien de temps l'attaque aérienne anglaise décrite par Pierre Perrin dure-t-elle ?
2. Combien d'avions bombardiers anglais participent-ils à cette attaque ? Combien de bombes ont-ils largué ?
3. Comment expliquer le grand nombre de victimes ?

II-LE QUOTIDIEN DES HAVRAIS SOUS L'OCCUPATION (13 JUIN 1940 – 12 SEPTEMBRE 1944)

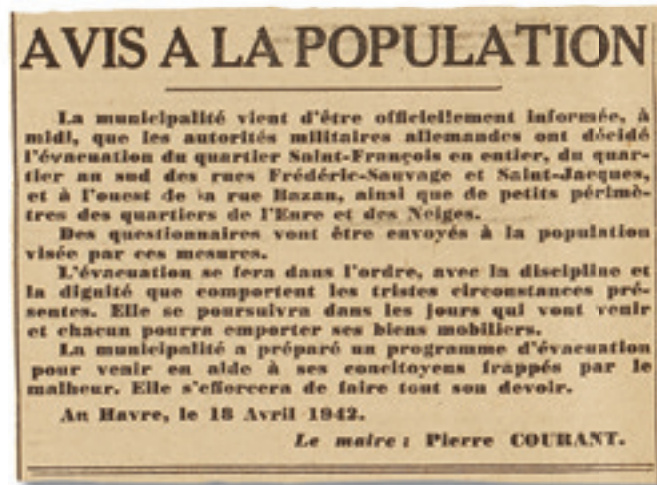
2. Se protéger des bombardements

Sinistrés et évacués

En avril 1942, les Allemands ordonnent l'évacuation des quartiers situés près du port (Notre-Dame, Saint-François, l'Eure, les Neiges...) afin d'éviter tout contact avec les civils et de mieux contrôler le port en cas de raid ou débarquement **allié***. Dans ces quartiers interdits, les rues et les ouvertures des maisons sont murées.

Les sinistrés, qui ont perdu leur logement lors d'un bombardement, et les évacués, forcés de quitter leur habitation, sont pris en charge par les communes qui essaient de les reloger. L'aide matérielle est assurée par le Secours national. Placé directement sous l'autorité du maréchal Pétain, le Secours national est financé par des dons, des contributions de l'État, les revenus de la Loterie nationale. De son côté, la Croix-Rouge française, contrôlée par le régime de Vichy, s'appuie exclusivement sur les dons des particuliers pour assister les victimes de guerre.

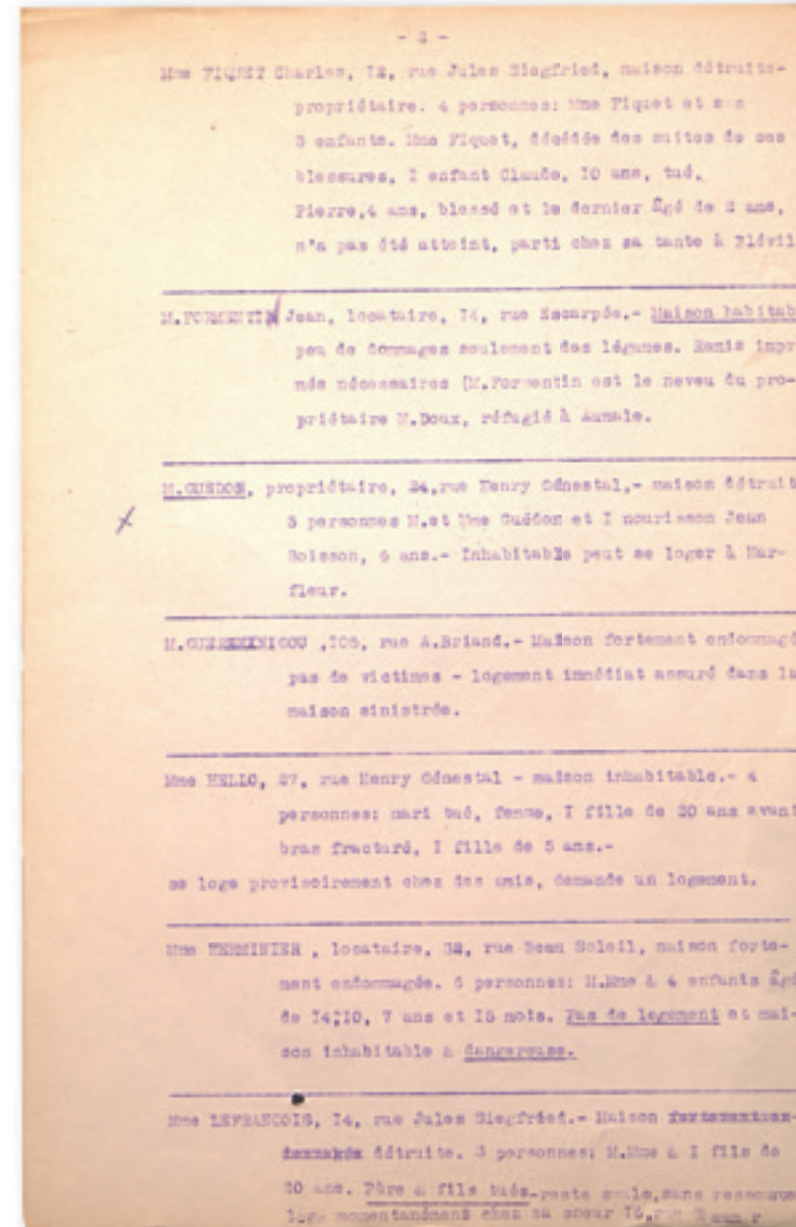
Au Havre, se crée également en 1942 une section du Comité ouvrier de Secours immédiat (COSI) présidée par le maire Pierre Courant. Cette organisation collaborationniste est financée par une amende imposée aux **juifs*** par les Allemands. Le COSI propose notamment son assistance lors de l'évacuation des enfants du Havre. L'aide aux victimes de la guerre est instrumentalisée par le régime de Vichy et les collaborationnistes qui souhaitent profiter d'une reconnaissance de la population et la retourner contre les Alliés.



Avis à la population du maire Pierre Courant du 18 avril 1942 annonçant l'évacuation obligatoire de certains quartiers.
Le Petit Havre, 19 avril 1942. BMH.

1. Indiquez deux quartiers concernés par les évacuations décidées par les Allemands en avril 1942.

2. Comment la municipalité prévoit-elle de venir en aide aux évacués ?
Deux éléments de réponse sont attendus.



1 Comment la commune de Sanvic gère-t-elle les sinistrés du 9 août 1942 ?
Deux éléments de réponse sont attendus.

Liste de sinistrés de la commune de Sanvic du 9 août 1942 (page 2). AMH, fonds Sanvic, F6-C6-L1.

II-LE QUOTIDIEN DES HAVRAIS SOUS L'OCCUPATION (13 JUIN 1940 – 12 SEPTEMBRE 1944)

2. Se protéger des bombardements

Organiser la défense passive

L'organisation de la **défense passive*** relève d'abord de la Ville.

Les abris sont insuffisants pour accueillir tous les Havrais. La construction des abris privés dans les jardins ou les caves est encouragée. Les tranchées-abris dans les espaces publics peuvent être utilisées en cas d'attaque imminente mais ne sont pas des protections suffisantes.

Le tunnel du tramway de la Côte garantit une sécurité satisfaisante pour les Havrais qui l'utilisent. C'est pourquoi, à partir de septembre 1941, la municipalité finance la construction d'abris souterrains ainsi que le percement d'un tunnel-abri (l'actuel tunnel Jenner) qui peut en théorie abriter jusqu'à 8 000 personnes debout.

En 1942 est établi un plan de défense passive pour l'agglomération havraise en cas de bombardement aérien massif. Il prévoit des abris supplémentaires, les équipes nécessaires pour les déblaiements et la prise en charge des blessés. Sept postes chirurgicaux ou de secours souterrains sont construits entre 1942 et 1944. Mais les **réquisitions*** allemandes s'intensifient et privent les Havrais de nombreux refuges. À signaler qu'en 1943, les Allemands gardent pour leur propre usage la galerie ouest de l'abri-tunnel (abri chirurgical et dépôt).

En août 1944, les abris publics du Havre offrent 27 930 places pour 57 436 habitants et les services de la Défense passive de l'agglomération comptent 243 volontaires. Certains de ces volontaires (garçons et filles) qui s'occupent du déblaiement des ruines, des soins aux blessés ont tout juste 15 ans.



Dessin de Fred Pailhès illustrant l'article « Les exilés de la nuit, ceux du tunnel », Le Petit Havre, 12 septembre 1941. BMH.

1. D'après le dessin de Fred Pailhès quels sont les éléments qui prouvent que se réfugier dans le tunnel du tramway de la Côte pouvait être éprouvant ?

Membres de la Défense passive
âgés de moins de 18 ans.

Argentin Bernard	22 juillet 1925	16 ans 1/2
Blondel André	26 décembre 1925	16 ans
Brenier Jean	21 mai 1924	17 ans 1/2
Garreau Pierre	11 septembre 1924	17 ans
Lemoine Marcel	25 décembre 1924	17 ans
Pouhel André	8 janvier 1924	18 ans
Pouhel François	28 janvier 1927	15 ans
Voisard Roger	14 avril 1924	17 ans 1/2
Baurais Pierre	10 décembre 1923	18 ans
Constantin Jules	5 octobre 1925	16 ans
Demoutins Claude	20 février 1925	16 ans
Kazard Bernard	19 décembre 1923	18 ans
Lefebvre Jean	21 novembre 1924	17 ans
Blambel Roland	7 décembre 1923	18 ans

Liste de membres de la Défense passive de Sanvic âgés de moins de 18 ans. AMH, fonds Sanvic, H4-C8-L3.

2. Comment expliquer la forte proportion de jeunes de moins de 18 ans dans les équipes de la Défense passive ?

II-LE QUOTIDIEN DES HAVRAIS SOUS L'OCCUPATION (13 JUIN 1940 – 12 SEPTEMBRE 1944)

3. Être jeune au Havre sous l'Occupation



Extrait de l'article « Evacuation des enfants de 6 à 14 ans », *Le Petit Havre*, 17-18 avril 1943. BMH.

L'évacuation des écoliers (6 à 14 ans)

À partir de 1941, pour les protéger des dangers des bombardements, la municipalité, les autorités scolaires et préfectorales décident d'encourager l'évacuation des enfants scolarisés. Ceux qui ne peuvent être accueillis dans la famille ou chez des amis, sont placés, sur la base du volontariat, chez des habitants de communes des alentours, dans d'autres départements parfois éloignés et même en Algérie, au Maroc ou en Suisse.

En septembre 1941, sept camps scolaires extérieurs au Havre peuvent également accueillir des enfants. Dans le camp scolaire de Coqueréaumont situé à Saint-Georges-sur-Fontaine, à 100 km du Havre, jusqu'à 114 enfants ont pu être accueillis en même temps. La municipalité organise les départs en liaison avec le Secours national, fournit le matériel scolaire et l'État finance les frais d'hébergement et désigne les directeurs parmi des instituteurs du Havre.

À partir du 17 avril 1943, les Allemands imposent le départ des écoliers de 6 à 14 ans, dans l'objectif d'éviter la présence dans la ville de bouches dites « inutiles » en cas de siège. On compte alors une trentaine de camps scolaires qui accueillent des jeunes Havrais, essentiellement en Seine-Inférieure (actuelle Seine-Maritime). Contrôlés par le régime de Vichy, la propagande et le culte du chef s'y imposent : chant « *Maréchal, nous voilà !* », visites de délégués d'élèves à Vichy, programmes scolaires revisités, interdiction de manuels scolaires jugés républicains. Dans certains de ces camps, les plus grands cultivent des jardins potagers pour compléter les faibles quantités de nourriture imposées par le rationnement.

1. D'après l'article, quel est le délai imposé par les autorités allemandes pour organiser l'évacuation des enfants scolarisés dans l'agglomération havraise ?
2. Soulignez le passage qui montre que cette décision est mal vécue par la population.
3. Qui doit s'occuper de cette évacuation ? Deux éléments de réponse sont attendus.



Photographie des délégués des camps scolaires havrais à Vichy après leur réception par le Maréchal Pétain le 11 février 1943 avec montage du portrait de Philippe Pétain. Les délégués sont accompagnés de Madame de Ménibus et Madame Jean Reinhart. Archives de Bernard Lemaistre (1909-1981), directeur du camp scolaire de Coqueréaumont. Don Jacqueline Lemaistre-Bernard, 2014. AMH 85Z14.

4. Comment se manifeste le culte du chef sur cette photographie ?

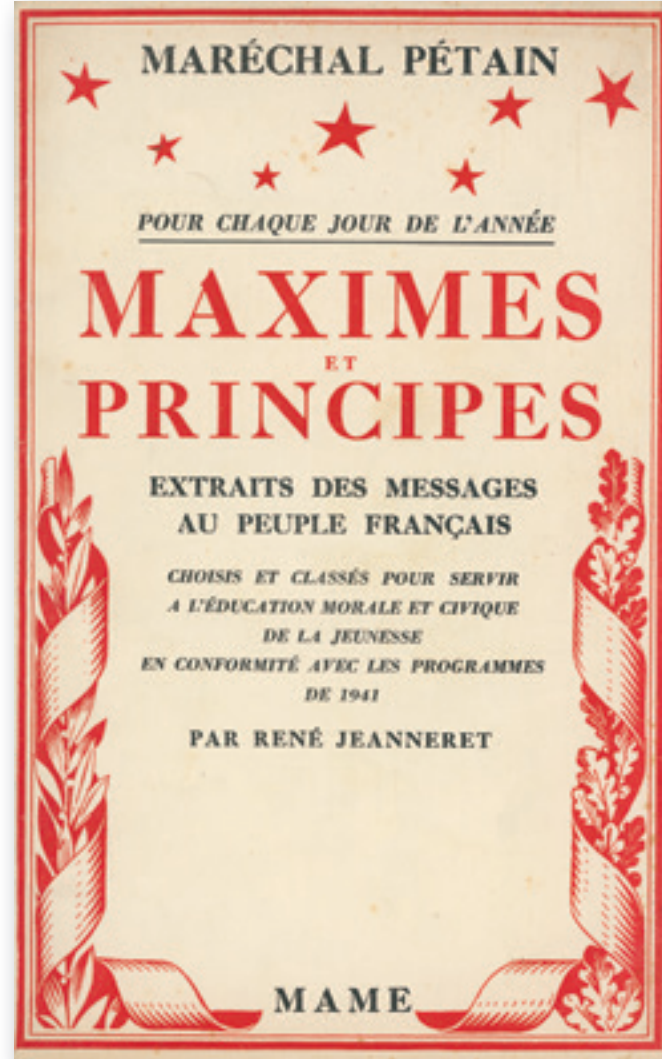
3. Être jeune au Havre sous l'Occupation

La mobilisation des adolescents

Pour encadrer la jeunesse et lui inculquer les valeurs de la « Révolution nationale » pétainiste résumée dans la devise « *Travail, Famille, Patrie* », un secrétariat général à la Jeunesse est créé en juillet 1940.

Le 13 juin 1942, Georges Lamirand, secrétaire général à la Jeunesse du gouvernement de Vichy est au Havre pour inspecter les centres de jeunesse havrais dirigés par son délégué régional Jacques-Louis Delamare. Ces établissements pour les jeunes de 14 ans à 17 ans proposent des cours incluant de l'éducation physique et morale, une formation professionnelle et des apprentissages pour les jeunes (garçons et filles) sans emploi. Les garçons ont le choix entre la métallurgie, la menuiserie et d'autres domaines mécaniques et artisanaux, tandis que les filles reçoivent une formation à des professions considérées comme convenables pour les femmes, à savoir la couture ou encore la cuisine. En 1942, on compte 600 centres de jeunesse en **zone occupée***. En 1943, neuf centres de jeunesse havrais accueillent 700 jeunes.

Seuls les jeunes Havrais de 20 ans qui sont réfugiés en **zone libre*** sont concernés par les Chantiers de Jeunesse qui se substituent au service militaire interdit par l'**armistice***. Ils vivent en camp dans la nature et accomplissent eux aussi des travaux d'intérêt général, notamment forestiers, dans une ambiance militaire.



Maréchal Pétain, *Maximes et principes pour chaque jour de l'année*, Ed. Mame, Tours, 1942. BMH, collection Jean Legoy, nc.



1. Quel travail d'intérêt général le jeune Marcel Darguet effectue-t-il ? Pourquoi ?

2. Quelles sont les valeurs pétainistes qui sont inculquées aux jeunes des ateliers et des centres de jeunesse ?

Article « *Un parmi tous ceux des Centres de Jeunesse* », *Le Petit Havre*, 5 novembre 1941. BMH.

III-COLLABORATIONS, RÉSISTANCES ET DÉPORTATION

1. Les manières de « collaborer »

Le régime de Vichy et la collaboration d'État

Le Havre, après l'**armistice***, se trouve en zone occupée*, et même en zone côtière interdite. Les Havrais doivent obéir à la fois aux Allemands et au gouvernement du maréchal Pétain à Vichy. Celui-ci nomme les maires, les préfets et sous-préfets sous le contrôle de l'occupant. Le nouveau régime, dit de « l'État Français » met fin aux institutions républicaines, aux élections, aux libertés publiques et organise la propagande nationale et locale autour de la personne du Maréchal. L'aide aux sinistrés est placée directement sous sa tutelle car il contrôle le Secours national. Un véritable culte du chef est mis en place. Deux députés et un sénateur du Havre ont voté pour lui donner tous les pouvoirs constitutionnels, le 10 juillet 1940.

Après le « statut des **Juifs*** » (3 octobre 1940), l'entrevue de Montoire entre Hitler et Pétain (24 octobre 1940) met officiellement en place la **collaboration*** entre l'Allemagne nazie et l'État français. Le régime se rapproche de plus en plus du modèle nazi, d'autant qu'en novembre 1942, le Reich occupe la **zone libre*** jusqu'à la Méditerranée. En avril 1942, avec l'arrivée au pouvoir de Pierre Laval, favori des nazis, le régime se durcit : collaboration policière, traque des résistants, **déportation*** des juifs, création de la **Milice***.

Le gouvernement Laval obéit à la volonté allemande et soumet la main-d'œuvre française à l'effort de guerre du Reich, soit en Allemagne, soit sur les chantiers de l'**Organisation Todt*** ou dans les usines d'armement en France : loi du 4 septembre 1942 sur la **réquisition*** d'ouvriers, loi du 16 février 1943 sur le Service du Travail obligatoire (STO). Les nombreux « réfractaires », ceux qui essaient d'y échapper, sont traqués par la police française.



Paluel-Marmont, *Il était une fois un Maréchal de France*, images de Pierre Rousseau, Editions et publications françaises (non daté) [fin 1940]. BMH, collection Jean Legoy, nc.



1. D'après Pierre Courant, qui est à l'origine de cet attentat ? Pour quelle raison ?
2. Une partie de l'opinion a été choquée par cette déclaration pendant et après la guerre. Peut-on imaginer pourquoi ?
3. Cette déclaration est-elle logique pour un maire nommé par le régime de Vichy ?

Adresse du maire Pierre Courant aux Havrais après l'attentat du 7 décembre 1941. *Le Petit Havre*, 10 décembre 1941.

La collaboration policière

« Quelques-unes des enquêtes de la *Sicherheitspolizei* [SIPO] du Havre ont été effectuées en accord avec mon service ».

La *Sicherheitspolizei* (SIPO), police de sécurité allemande, créée en 1936 regroupe la Gestapo et la police criminelle.

Extrait d'un rapport du commissaire central du Havre adressé au préfet au sujet des relations avec les Allemands (25 juin 1942). ADSM 32W Z28483. Cité dans Claude Malon, 2012, p. 185.

Que nous apprend cette citation sur le travail de la police au Havre sous l'Occupation ?

III-COLLABORATIONS, RÉSISTANCES ET DÉPORTATION

1. Les manières de « collaborer »

Le collaborationnisme et les mouvements pronazis au Havre

Pour beaucoup de Français, le terme « collaborateur », abrégé en « collabo » avec une dimension négative, désignait à la fois les pétainistes (admirateurs du Maréchal), les vichystes (soutiens du régime) mais aussi les mouvements politiques désireux d'instaurer par tous les moyens un régime identique à celui de l'Allemagne nazie. Ce sont ces derniers que l'on appelle « collaborationnistes ». Ces fervents partisans d'Hitler trouvent que le Maréchal Pétain ne va pas assez loin dans la dictature, la répression des **juifs***, des étrangers, des résistants. Ils copient dans leur fonctionnement, leurs uniformes et leurs doctrines, les organisations paramilitaires nazies.

En juillet 1941, juste après l'invasion de l'Union soviétique, les collaborationnistes soutiennent l'engagement militaire de Français prêts à combattre sous l'uniforme allemand en créant la Légion des Volontaires Français contre le bolchévisme (LVF).

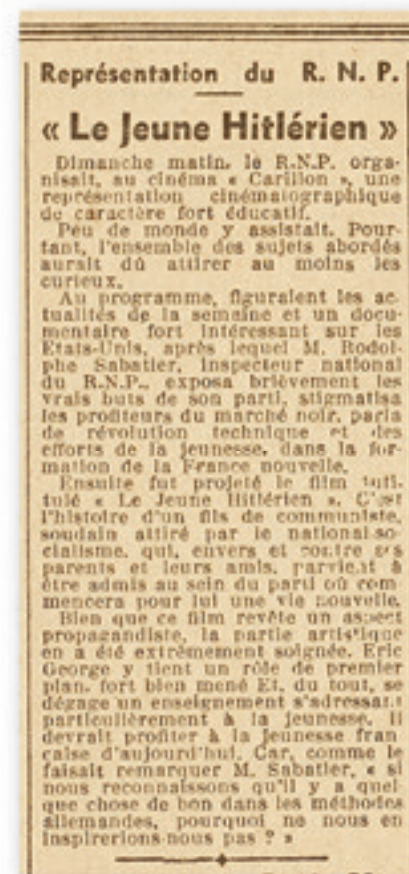
Au Havre, les collaborationnistes s'emparent des locaux de commerçants juifs spoliés ou déportés. Les plus actifs sont ceux du Rassemblement national populaire (RNP) qui compte 300 adhérents en 1943 et 600 sympathisants en mars 1944. Les Francistes du médecin havrais Rainsart comptent 350 membres actifs en 1943. Au même moment, la **Milice*** vient s'ajouter au nombre de ceux qui terrorisent la population par la violence et traquent tous ceux qui sont dénoncés comme opposants au gouvernement ou aux Allemands.



Couverture du journal *Le Franciste*, n° 282, samedi 17 juillet 1943. BMH, collection Jean Legoy, nc.

1. Qui dirige ce journal ?

2. Citez des éléments dans la photographie qui rappellent les mises en scène des partis fascistes et nazi ?



1. En choisissant de projeter ce film, quel est l'idéal que le Rassemblement national populaire (RNP) propose aux jeunes Havrais ?

2. Le journaliste prend-il parti ? Comment qualifier sa position ?

Article « Représentation du R.N.P. *Le Jeune Hitlérien* », *Le Petit Havre*, 8 mars 1943.

III-COOPERATIONS, RÉISTANCES ET DÉPORTATION

1. Les manières de « collaborer »

La collaboration économique et le Mur de l'Atlantique

On parle de **collaboration*** économique lorsqu'une entreprise répond à une commande allemande, soit de l'armée d'occupation, soit de **l'Organisation Todt***. Rares sont les entreprises, petites, moyennes ou grandes, qui n'ont pas travaillé, de gré ou de force, pour les Allemands. Les deux secteurs jugés les plus importants par l'occupant ont été la réparation navale et le bâtiment et travaux publics. La valeur ou le pourcentage des travaux effectués sur ordre des Allemands est désigné par l'expression « chiffre d'affaires allemand ». La question de la participation d'entreprises françaises et havraises à la construction du **Mur de l'Atlantique*** est restée taboue durant des décennies. En réalité, l'Organisation Todt a utilisé des entreprises allemandes comme « entreprises pilotes » (Rittmann, Brandt, Stöhr, Polensky et Zöllner, etc.) pour encadrer le travail d'entreprises nationales et locales, en position de sous-traitantes. Celles-ci recrutent une abondante main-d'œuvre sur place. Pour construire la forteresse du Havre et empêcher ainsi les **Alliés*** de s'emparer du port, 450 blockhaus ont été bâtis, autour de l'agglomération, sur la côte et dans la ville. Outre les entreprises déjà existantes, sont apparues de nouvelles entreprises comme Liberge. De petites entreprises sont devenues très importantes, ce sont des « entreprises-champignons » attirées par les bénéfices du travail pour les Allemands (la Société Française des Travaux routiers est passée de 40 ouvriers en 1939 à 1 200 en 1942).

Relevé de quelques chiffres d'affaires allemands dans des entreprises havraises en millions de francs et en pourcentages de 1940 à 1944. D'après CM, 2012, p.134-135.

Secteur du Bâtiment et des Travaux publics (BTP)	
Thireau-Morel	97,7 MF soit 43,8%
Société Française des Travaux routiers (SFTR)	75,9 MF soit 79 %
Camus :	54 MF soit 60 %
Robert André	63,6 MF soit 67 %
Liberge	28 MF soit 100 %
Liva Attilio	18,8 MF soit 100 %
Secteur Métallurgie et construction navale	
Augustin-Normand	145 MF soit 88 %
Caillard	103 MF soit 68,3 %
Béliard et Crighton	99,5 MF soit 69 %
Fouré-Lagadec	33 MF soit 72 %
Duchesne et Bossière	40,2 MF soit 66,9 %



Un vestige de la Festung du Havre, point fort du Mur de l'Atlantique. Un blockhaus détruit en 2021 rue Claude-Monet, photographie C. Malon, 2021.

1. Pourquoi les entreprises du bâtiment ont-elles été très sollicitées par les Allemands ?

2. Indiquez le nom des deux entreprises-champignons qui ont intégralement travaillé pour les Allemands.

III-COOPERATIONS, RÉSISTANCES ET DÉPORTATION

1. Les manières de « collaborer »



Le magasin de fourrures « Au Renard Bleu », 131, rue de Paris (années 1930). Photographie Alfred Fornallaz. AMH 60Fi92.

Ce magasin appartient à Joseph Coronel. Celui de son frère Isidore Coronel « Frou-Frou », est situé au 64, rue de Paris. Les deux magasins ont été soumis à la spoliation dite « aryansisation des biens juifs ». B. Philippeaux, membre de la direction du syndicat des petits commerçants, est nommé comme administrateur provisoire (Archives nationales AJ 38, CGQJ).

L'aryansisation des entreprises juives au Havre

La **collaboration*** économique avec les Allemands passe aussi par l'**aryansisation***, motivée par un antisémitisme partagé. Ce mot vient de l'allemand *arisierung*. Il désigne le projet, commun aux nazis et au régime de Vichy : celui de « déjudaïser » l'économie et la société françaises en volant les biens dits « **juifs*** » pour les remettre aux mains de prétendus purs « aryens ».

La confiscation des biens juifs est imposée par les ordonnances allemandes, dans un premier temps (27 septembre 1940), puis par les lois françaises qui prennent le relais. Dans ces décisions, Allemands et Français sont en relation étroite. Le Commissariat général aux questions juives est une création purement française qui fonctionne comme un véritable ministère. Les préfets de Vichy nomment les administrateurs provisoires qui touchent un gros salaire pour vendre à un « aryen » ou liquider des commerces en majorité de taille modeste.

Dans le département, 186 entreprises ont subi l'aryansisation, dont 74 à Rouen, 66 au Havre, 46 dans les autres villes. S'ajoutent à cela les confiscations des 115 biens immobiliers dans la ville. L'aryansisation économique est une étape inséparable du processus qui conduit au génocide des juifs d'Europe.

VENTE
DE BIENS ISRAELITES
IMMEUBLE
Joseph Danon et C^e
A VENDRE
sous soumission cachetée
sur baisse de mise à prix
IMMEUBLE situé 5 bis,
place Carnot, érigé sur une
contenance de 232 m2 et
repris au cadastre sous le
numéro 323 de la section
J. 2, dépendant de l'actif
de la société en comman-
dite **Joseph Danon et Com-
pagnie**, ayant son siège au
Havre, 5 bis, place Carnot
Cet immeuble, construit
vers 1890, comprend : rez-
-chaussée : un vestibule,
3 bureaux et 2 petites pièces
1^{er} étage : 3 grands bureaux,
1 petite pièce, 1 salle d'at-
tente, 1 chambre d'échantil-
lons, lavabo et toilette,
2^e étage : logement du con-
cierge, 1 chambre, 1 pièce,
salle de bain, 1 vestiaire et
1 chambre d'échantillons.
Sous-sol : cave sous la par-
tie N.-E.
Il est en bon état, paraît
susceptible de produire un
revenu de 30.000 francs
Evaluation de M. Daigut,
architecte : 750.000 francs
La mise à prix abaissée
640.000 francs.
Les soumissions, sous pli
cacheté, devront être remises
à M. Neveu, demeurant à
Havre, 34, rue Lord-Kitchener,
administrateur provisoire,
seul qualifié pour re-
cevoir les offres dans un
délai de quatre semaines, à
compter de la dernière in-
sertion dans ce journal.
Toute demande d'achat pré-
sentée, passé ce délai, risque
de ne plus être prise en con-
sultation.

Le prix devra être obliga-
toirement payé dans un délai
maximum de six mois.
Les soumissionnaires de-
vront, lors de la remise de
leurs offres, fournir à l'ad-
ministrateur provisoire, tous
renseignements utiles con-
cernant leur état civil, leur
profession, leur domicile,
leur situation de famille et
de fortune et les motifs pour
lesquels ils désirent acqué-
rir. Ils attesteront qu'ils sont
aryens et n'ont conclu aucun
accord avec le propriétaire
de l'immeuble.
S'adresser pour tous ren-
seignements à M. NEVEU,
administrateur provisoire,
8.12.16.20 (827)

1. Pourquoi peut-on affirmer que le régime de Vichy s'est rendu coupable de complicité dans la spoliation des juifs ?

2. Quelles attestations sont exigées des personnes intéressées par l'achat du bien de M. Danon par l'administrateur provisoire ?

Annonce « Vente de biens israélites. Immeuble Joseph Danon et Cie ». Le Petit Havre, 16 mars 1943. BMH.

2. Les manières de résister

S'engager en Résistance

Conséquence de l'occupation de la ville au lendemain du 13 juin 1940, un sursaut patriotique initié par des individus isolés, donne naissance à une forme pionnière de **Résistance***. Alors que les sympathisants au régime de Vichy et les collaborationnistes sont déjà quelques centaines, les résistants de la première heure ne sont que quelques dizaines et ont des profils très variés. Ces résistants sont originaires de tous les milieux sociaux et professionnels et de convictions diverses. Ils sont souvent très jeunes.

Les groupes havrais de Résistance portent souvent le nom de leur créateur (Morpain, Sappey, Andréani...), ou des noms originaux comme « Le Vagabond Bien Aimé ». Pour leur sécurité, ces groupes restent cloisonnés. Malgré ces précautions, certains sont décapités par la répression allemande et vichyste. Ils se restructurent et changent de nom. Ainsi, en 1942, le groupe Morpain change de dirigeant et devient « L'Heure H ». Des femmes jouent un rôle essentiel dans ces groupes de Résistance ou de manière isolée.

Au Havre comme ailleurs, le nombre de résistants n'a cessé d'augmenter à partir de 1943 notamment avec la fascisation du régime de Vichy et la mise en place du **Service du Travail obligatoire (STO)***. Par exemple « L'Heure H » passe d'une soixantaine de membres en 1942 à 340 en 1944.



Gérard Morpain (1897-1942). Photographie anonyme. Don Monique Tjolle 2016. AMH 106Z1.

Professeur d'histoire-géographie au lycée du Havre, actuel lycée François-1^{er}. Il est l'un des pionniers de la Résistance au Havre et le fondateur du groupe « L'Heure H ». Dénoncé, il est arrêté en avril 1941 et fusillé au Mont-Valérien en avril 1942.

RÉGION "A" DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

PROCEDEDENT MÉMOIRE DE PROPOSITION ACTIVE (1)

pour la Légion d'Honneur

DEPARTEMENT Seine-Inférieure

Compagnon de la Libération
Concession de la Médaille Militaire
Médaille de la Résistance
Citation à l'Ordre de...

NOM LANGLOIS

Prénoms Jean

N° matricule

Date de naissance 15/6/1922

Grade (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18) (19) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27) (28) (29) (30) (31) (32) (33) (34) (35) (36) (37) (38) (39) (40) (41) (42) (43) (44) (45) (46) (47) (48) (49) (50) (51) (52) (53) (54) (55) (56) (57) (58) (59) (60) (61) (62) (63) (64) (65) (66) (67) (68) (69) (70) (71) (72) (73) (74) (75) (76) (77) (78) (79) (80) (81) (82) (83) (84) (85) (86) (87) (88) (89) (90) (91) (92) (93) (94) (95) (96) (97) (98) (99) (100)

MOTIF DE LA PROPOSITION (Toute proposition pour la citation)

MORT EN DÉPORTATION

Tout le premier janvier du Vagabond Bien Aimé des octobre 1940, groupement qui devait initialement acquiescer et bénevoles. Il organisa et participa à de nombreuses manifestations patriotiques, pour l'évacuation des réfugiés français d'Alsace-Lorraine, le 14 Nov. 40 sous le signe du grand "E" et de la France rassemblée. Arrêté le 23 Nov. 42 après deux ans de lutte clandestine, est mort au camp de concentration de L'Orangerie, le 10 avril 1943. Son nom de ses camarades de l'organisation fut inscrit sur le mur de la prison de L'Orangerie. Intéressé qui devrait lui servir de modèle.

Départé et non traité, fusillé Mort en déportation.

ASR BOB JOURN

Déroulé des Services Avril

de la proposition

Besoin de papier

Citation à l'Ordre de l'armée

Études préliminaires

Légion d'Honneur (depuis la nomination au dernier grade)

Séjour dans les garnisons limitées

Séjour aux T. O. E.

Majuscules pour services ultérieurs

Campagne (démarches simplifiées)

Mémoire de proposition de Jean Langlois pour concession de la médaille militaire et citation à l'ordre de l'armée comportant un texte proposé pour la citation (vers 1945). Archives de groupes de Résistance havrais, Achat 2004. AMH 40Z23.

Télégraphiste des Postes, Jean Langlois entre en Résistance dès octobre 1940. Il est à l'initiative du groupe qui deviendra « Le Vagabond Bien Aimé ». Arrêté le 23 novembre 1942, il est d'abord interné à Rouen puis déporté. Il meurt au camp de concentration d'Oranienburg le 10 avril 1943.

1. Quand est créé le groupe « Le Vagabond Bien Aimé » ? Quel âge a alors Jean Langlois ?

2. Quel métier exerce-t-il quand il entre en Résistance ? Soulignez dans le document un exemple d'acte de résistance en lien avec son métier.

III-COLLABORATIONS, RÉSISTANCES ET DÉPORTATION

2. Les manières de résister

Organiser la Résistance au Havre

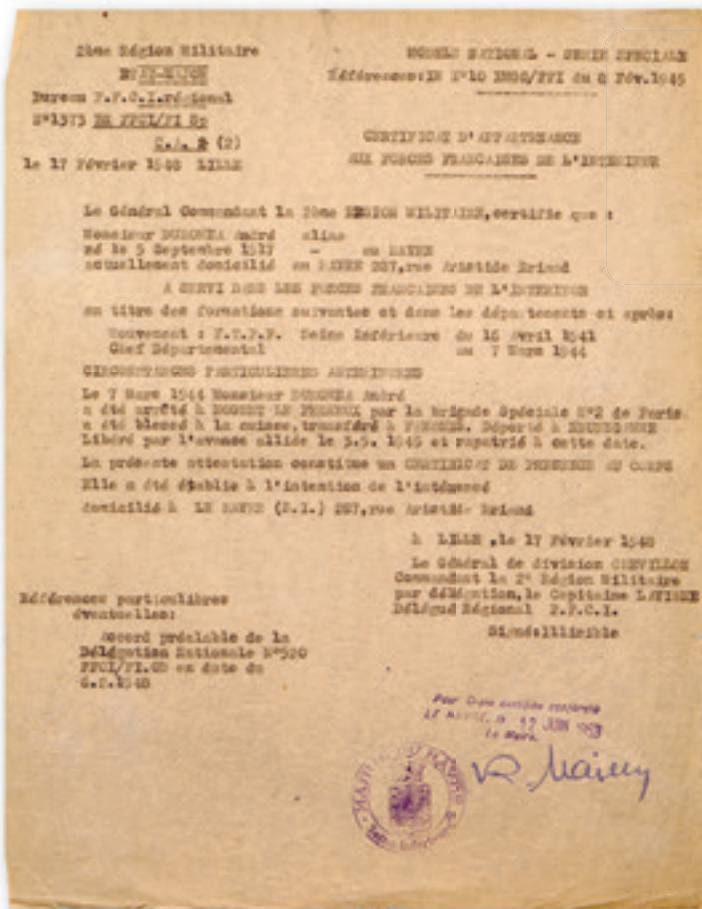
Depuis Londres, l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle donne naissance à la **Résistance*** extérieure de la **France libre***. Quelques 500 Havrais rejoindront les **Forces françaises libres (FFL)***.

Au Havre, il n'existe pas de commandement unique de la Résistance. Trois pôles principaux sont à distinguer :

- la mouvance de « Libération Nord » de tendance radicale et socialiste active dès octobre 1940 ;
- Les groupes sympathisants gaullistes comme « L'Heure H », « Le Vagabond Bien Aimé », les groupes Andréani, Sappey
- la Résistance communiste des Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP) ou de sensibilité communiste du Front national de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France.

La Résistance intérieure se développant, de Gaulle confie à Jean Moulin la tâche de l'organiser. En 1943, naît le Conseil national de la Résistance (CNR) qui fédère tous les mouvements.

Ainsi, en 1944, à l'approche de la Libération, les résistants havrais se regroupent puis sont intégrés dans les Forces françaises de l'Intérieur (FFI). Les « FFI » participent activement à la **Libération*** du Havre et de son agglomération.



Certificat d'appartenance d'André Duroméa aux FFI du 17 février 1948. Dossier André Duroméa. fonds de la section du Havre de la Fédération nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP). Don 2016. AMH 115Z11.

André Duroméa (1917-2011), ouvrier-ajusteur, adhère au parti communiste en 1936. Il entre en Résistance en 1941 et devient rapidement responsable des Francs-Tireurs et Partisans français (FTP) pour plusieurs départements de l'Ouest. Il est arrêté en mars 1944, puis déporté à Neuengamme. Son père Eugène (1888-1944), lui aussi résistant FTPF, est mort en déportation. Sa première épouse, Marguerite Chicot (1914-2011) a également été déportée. André Duroméa est député de la Seine-Maritime et maire du Havre de 1971 à 1994.

1. À quelle organisation appartient André Duroméa ?

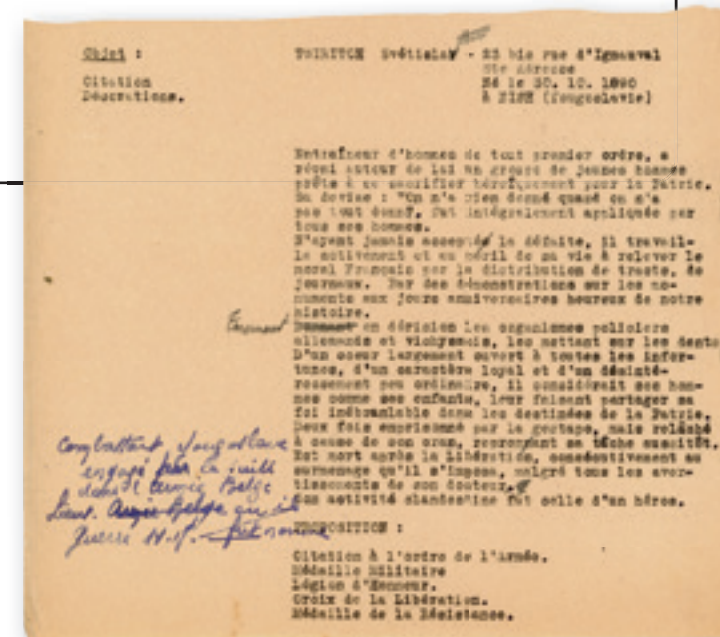
2. Soulignez le motif de son arrestation puis de son internement en France et de sa déportation dans le camp de concentration de Neuengamme.

1. Où est né Svétislav Tsiritch ?

2. Quand prend-il la tête du groupe du « Vagabond Bien Aimé » ? Comment l'expliquer ?

Proposition de citation et décorations posthumes de Svétislav Tsiritch (1890-1944), sans date (fin 1944 - début 1945). Dossier Svétislav Tsiritch, Archives de groupes de Résistance havrais, Achat 2004. AMH 40Z4.

Né en Serbie, Svétislav Tsiritch incorpore en 1914 l'armée belge repliée à Sainte-Adresse, avant de décider d'y rester. En 1942, il prend la tête du « Vagabond Bien Aimé », groupe de Résistance, fondée par Jean Langlois, Jean Maltrud et Louis Pellerin. Il impose alors le mot d'ordre qui est de ne jamais tirer sur les soldats allemands pour éviter des représailles. Arrêté plusieurs fois et interrogé, Svétislav Tsiritch parvient à donner le change et à être libéré. Il poursuit les opérations de Résistance jusqu'à la Libération du Havre



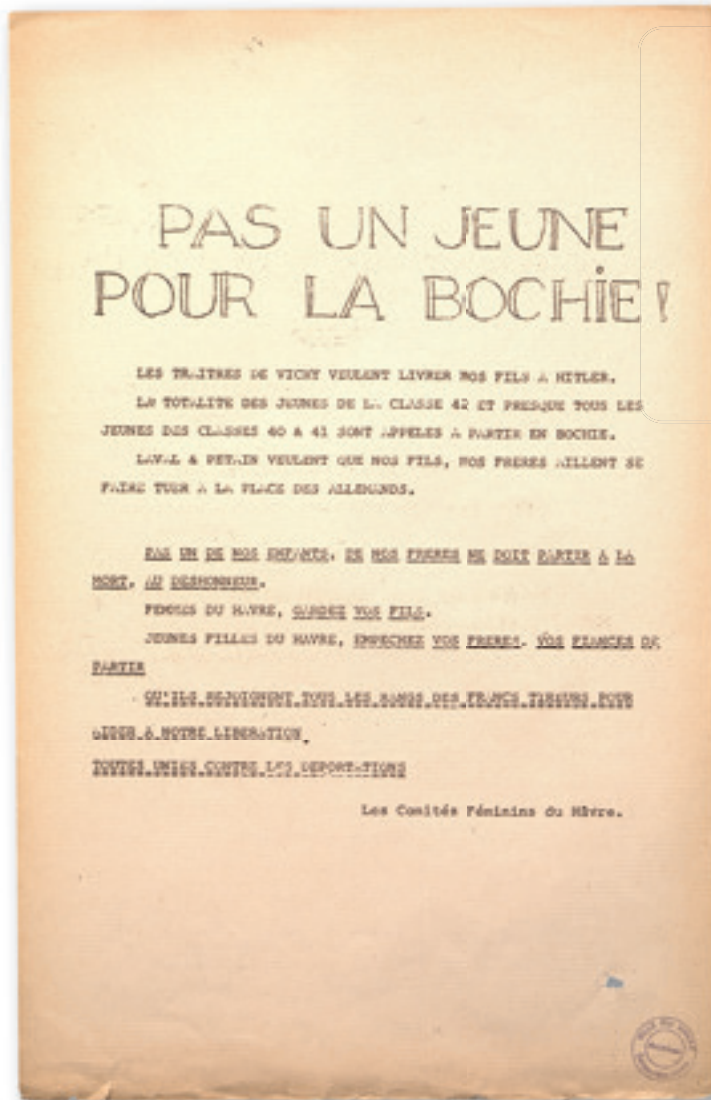
2. Les manières de résister

Agir en Résistance

À partir de 1941, des groupes de résistants havrais sont contactés par des réseaux de renseignements britanniques ou de la **France libre*** pour collecter et transmettre des informations stratégiques.

Les groupes de **Résistance*** ne développent pas tous les mêmes modes d'actions : attentats contre les soldats et officiers allemands, sabotages, création de faux papiers, exfiltration de fugitifs, édition de tracts et de journaux clandestins...

Face au *Petit Havre*, seul journal autorisé par les occupants, les résistants se lancent dès 1941, dans la publication de feuilles clandestines d'information. La propagande de la Résistance passe aussi par la distribution de tracts. Certains journaux clandestins havrais ne sont, au début, que des feuilles polycopiées : *L'Avenir du Havre* du parti communiste clandestin (1941), *L'Heure H* sous la conduite de son créateur Raymond Guénot, *Le Patriote* (1942), journal du « Vagabond Bien Aimé ».



Tract clandestin des Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP) « Pas un jeune pour la Bochie ! ». Journaux et tracts de la Résistance. AMH FC H4 C15bis L2.

1. Soulignez un élément qui prouve que les auteurs de ce tract sont des femmes.

2. Que dénonce ce tract ? Que peut-on en déduire sur la date de ce tract ?



Photographie du résistant Raymond Guénot (1914-1943). Photographie Gilbert Fernez. Dossier Raymond Guénot, fonds de la section du Havre de la Fédération nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP). Don 2016. AMH 115Z14.

Décorateur-étalagiste de profession. Actif au sein du groupe « L'Heure H » dans le renseignement, la fabrication de faux papiers, il est aussi l'animateur du journal clandestin du même nom. Très audacieux, il s'infiltré au Rassemblement national populaire (RNP) et devient le président de sa section havraise. Cela lui permet d'avertir nombre de personnes menacées. Découvert, il est arrêté le 22 juillet 1943 et fusillé le 1er novembre au Madrillet (Grand-Quevilly).

1. Quelle profession Raymond Guénot exerçait-il ?

2. À quelle organisation résistante Raymond Guénot appartenait-il ?

3. Soulignez les motifs d'arrestation et d'exécution de Raymond Guénot.

3. La répression : otages, fusillés et déportés



Avis du Commandement militaire allemand en France. Affiche allemande bilingue annonçant des représailles suite à un attentat et invitant les Havrais à dénoncer les auteurs, 7 avril 1942. AMH 12Fi18.

Pour prévenir toute opposition, les Allemands instaurent un système de représailles collectives à l'égard de la population française. Ainsi lors d'une première manifestation patriotique de Havrais : après les sifflets du public devant les actualités allemandes au cinéma *Le Sélect* le 30 décembre 1940, la Ville du Havre se voit imposer une amende d'un million de francs. Après que le drapeau français a été déployé au Grand-Théâtre le 11 novembre 1942, un couvre-feu élargi et total est imposé aux Havrais. Par tous les moyens, la **délation*** est encouragée. Ainsi les Allemands promettent à ceux qui dénonceraient résistants, espions ou aviateurs **alliés*** cachés, la libération de prisonniers de guerre de leurs familles.

Fin 1941, début 1942, lorsque les actions de la **Résistance*** se multiplient (sabotages, déraillements de train, attaques), le système des otages est mis en place. Ainsi, après l'attentat de l'Arsenal du 22 février 1942, 178 Havrais sont arrêtés à proximité du lieu de l'attentat. Parmi eux 30 communistes et juifs* sont gardés comme otages à exécuter si les auteurs ne sont pas dénoncés. Ainsi, arrêté le 23 février, Simon Ditchi est finalement déporté en tant que juif.

Pour forcer les résistants arrêtés à dénoncer leurs camarades, leurs caches, tous les moyens sont utilisés : menaces, violences, tortures. Traquée par les polices allemande et française, la Résistance havraise se trouve en 1943 très diminuée. De nombreux résistants sont sommairement jugés par des cours martiales allemandes puis fusillés ou bien déportés en camps de concentration. Le monument « L'Oiseau blessé », Mémorial havrais de la Résistance et de la Déportation, situé place de l'Hôtel-de-Ville compte 210 noms de résistants assassinés par les nazis.



Photographie de Simon Ditchi (Bizerte, Tunisie, 1912 - Auschwitz, 1942).

Père de deux enfants, Simon Ditchi est marchand de fruits au Havre pendant la guerre. Arrêté comme otage juif suite à l'attentat de l'Arsenal le 23 février 1942, il meurt en déportation au camp d'Auschwitz le 24 juillet.



Attestation officielle de Simon Fdida, également déporté à Auschwitz, sur le sort de Simon Ditchi, 8 décembre 1951.

Dossier Simon Ditchi, fonds de la section du Havre de la Fédération nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP). Don 2016. AMH 115Z10

1. Quand et où Simon Ditchi a-t-il été arrêté ?

2. Soulignez dans le document le mot qui désigne le mode opératoire décidé par les Allemands pour l'arrestation des otages.

4. La persécution et la déportation des juifs havrais

Photographie de la famille Onijas au Havre vers 1935-1936. Archives d'Albert Onijas (1927-2008). Don 2019. AMH 146Z2.

Albert Onijas naît au Havre en 1928 d'un père d'origine lituanienne, Moshe et d'une mère d'origine russe, Lisa. Il a une petite sœur, Jeannine, de 7 ans plus jeune. En 1942, la famille est réfugiée à Paris. Ses parents et sa sœur sont arrêtés le 16 juillet 1942 lors de « la rafle du Vel d'Hiv. » et déportés vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Albert reste avec sa grand-mère Dora jusqu'à l'arrestation de celle-ci fin 1942. Elle est déportée en mars 1943 vers le camp d'extermination de Maidanek. Seul après la perte des siens, Albert Onijas se cache, survit comme il peut et conserve précieusement sur lui cette photo de sa famille.



Estimée à 320 personnes en 1939, la petite minorité havraise de religion **juive*** ne constitue pas une communauté homogène. Elle est composée en majorité de commerçants et artisans venus surtout d'Europe centrale.

Cette population se trouve confrontée à la persécution antisémite combinée des nazis et du régime de Vichy. Des mesures administratives de plus en plus restrictives réduisent leur possibilité d'échapper à l'état. Les ordonnances allemandes et le « statut des Juifs » de l'État français (septembre-octobre 1940) déterminent qui est « Juif », leur interdit certains emplois, met en place leur exclusion. Leur recensement s'accompagne de

l'**aryanisation*** ; c'est-à-dire la spoliation de leurs biens, qui débute en décembre 1941. Le 29 mai 1942, le port de l'étoile jaune leur est imposé. Au début de l'Occupation, beaucoup de juifs quittent Le Havre, tentent de gagner la « **zone libre*** » ou trouvent refuge en région parisienne souvent pour leur malheur comme le montre le sort de la famille Onijas.

Au Havre, trois arrestations collectives dites « rafles » sont connues. Lors de la rafle du Pont de la Barre, suite à l'attentat de l'Arsenal les 23 et 24 février 1942, les Allemands arrêtent 30 otages communistes et juifs. La police française dirige celles des 9 et 14 octobre 1942 (arrestation de 7 femmes et enfants) et des 15 et 16 janvier 1943 (arrestation de 14 Havrais dont des enfants tel Jean Loeb, âgé de 9 ans, enlevé dans son école de Sainte-Adresse).

Déportés en wagons à bestiaux, vers les camps d'extermination (Auschwitz, Maidanek...), les personnes âgées, les mères et les enfants sont gazés dès leur arrivée. Les hommes déportés survivent la plupart moins de deux mois. Le « Monument de l'Oiseau Blessé », Mémorial havrais de la Résistance et de la Déportation, place de l'Hôtel-de-Ville, porte 110 noms de personnes juives mortes en **déportation***. Très peu de déportés comme Violette Silberstein-Jacquet, violoniste de l'orchestre d'Auschwitz, ou le maire Léon Meyer, en reviendront.

Un témoignage d'Albert Onijas (1927-2008) sur la déportation de sa famille (sans date).

« Père, mère et Sœur arrêtés le 16 juillet 1942 puis déportés à Auschwitz. Grand-mère déportée six mois plus tard. Je me suis trouvé seul à partir du moment où ma grand-mère a été arrêtée [...]. La séparation brutale a ébranlé tout mon être. Adolescent de 15 ans ½ au moment de l'arrestation de mes parents, j'ai vécu le cauchemar d'être séparé brusquement de ma mère, mon père et ma sœur alors âgée de huit ans. L'arrestation de ma grand-mère quelques mois après a été le couronnement d'une situation pesante à l'excès, provoquant en moi un état incroyable d'inquiétude ; de solitude morale intense et je me demandais alors si tout ce qui était arrivé se pouvait réellement ? La Gestapo était venue arrêter les miens pour un motif incroyable, ils étaient israéliques ! Mon père, Ma mère et ma sœur entourés de « Feldgendarmes »*, un malheureux baluchon à la main, à quatre heures du matin ce 16 juillet 1942 inoubliable, sont partis dans le soleil et ne sont jamais revenus. »

* Sur ce point, il est établi que ce sont uniquement des policiers français qui ont participé à la rafle du Vel d'Hiv.

Archives d'Albert Onijas (1927-2008). Don Famille Onijas, 2019. AMH 146Z6

1. Quel âge a Albert Onijas quand ses parents, sa petite sœur de 8 ans et sa grand-mère sont arrêtés en 1942 ?

2. Quels sont les passages qui montrent alors son désespoir ?

3. Comment expliquer le mauvais état de la photographie de sa famille ?

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

1. Bombardements et Libération

Siège du Havre et bombardements : l'opération Astonia

Le 6 juin 1944 à l'aube, les Havrais sont réveillés par les opérations du Débarquement sur les plages du Calvados. En ville haute, ils peuvent apercevoir l'armada **alliée***. Les batteries allemandes du cap de la Hève et de Dollemard tiennent la flotte anglo-américaine à distance du Havre et des raids sont menés depuis la base de vedettes lance-torpilles située dans le port. Par ailleurs, depuis le début de l'année, les Allemands ont considérablement renforcé la *Festung* (forteresse) en mobilisant les civils, y compris des femmes, pour les travaux de défense.

Les alliés sont proches mais quand et comment la **Libération*** du Havre peut-elle se dérouler ? Après de durs combats, la bataille de Normandie a pris fin le 21 août (réduction de la poche de Falaise). Paris s'est libéré le 25 août et le 1^{er} septembre au moment de l'investissement de la *Festung*, les Anglo-américains sont en Belgique.

L'espoir du commandement allié est alors de terminer la guerre rapidement, si possible avant la fin de l'année 1944. Un grand port en eau profonde est indispensable pour accélérer le renfort du front en hommes et matériel. Sciemment contourné jusque-là en raison de ses défenses, le port du Havre devient un enjeu. Des pourparlers s'engagent. Le colonel Wildermuth, qui a reçu l'ordre exprès de Hitler de défendre la place jusqu'au dernier homme, cherche à gagner du temps en demandant l'évacuation de tous les civils. Les Havrais sont partagés. Beaucoup restent en ville, craignant de se retrouver entre deux feux ou souhaitant participer à la libération.

Margaret Gaunt, habitante de Sainte-Adresse, témoin de l'état d'esprit des Havrais avant le siège

« Vendredi 1^{er} septembre 1944

L'ordre d'évacuation n'est pas annulé mais chacun sait qu'il ne partira pas et il règne une extraordinaire allégresse partout. Chacun demande quand même sa fiche d'évacuation car elle donne droit à des vivres de sécurité : chocolat, sucre, sardines à l'huile, pâtes, sel, légumes secs, conserves, biscuits de soldats. Il y a de grandes queues devant les épiceries. J'attends 1 h ½ et en ville on attend 4 heures mais tout le monde est joyeux. Je vais faire ma fiche pour St-Romain - alors que nous apprenons que les Alliés y sont (?). Ils entrent « sans coup férir » à Dieppe et sont à Verdun et passent la frontière italienne. Malgré l'ordre de fermeture, tous les bistrotts sont remplis d'Allemands qui se saoulent du matin au soir. On nous prédit un gros bombardement pour la nuit mais il ne se passe rien. »

Journal de guerre de Margaret Gaunt, épouse Maximilien Lemierre. 2^{ème} carnet (1944). Don John Gaunt, 2023. AMH nc.

1. Comment expliquer la joie des Havrais et des Dyonisiens (habitants de Sainte-Adresse) le 1^{er} septembre 1944 ?

2. Soulignez un passage qui montre que les soldats allemands ont compris qu'ils ont perdu la guerre.



Pendant le bombardement, la ville vue de la Côte.
Photographie anonyme. Achat 2012. AMH 41Fi1-4

Le 4 septembre l'évacuation est interrompue. Le 5 septembre à partir de 18 h et durant 2 heures, des vagues successives de bombardiers lâchent 1 880 tonnes de bombes sur le centre-ville l'anéantissant définitivement. Attésés par le vent, les incendies se propagent vers l'Ouest. Le 6 septembre, c'est le plateau qui est visé (Sanvic, quartiers des Acacias, Aplemont, Gravelle...). Les Havrais ne savent plus comment se protéger et lorsque les bombes détruisent l'entrée de l'abri-tunnel (actuel Tunnel Jenner) non achevé, 326 personnes sont asphyxiées. Au total, du 5 au 11 septembre, le *Bomber Command* allié lance 9 600 tonnes de bombes sur la ville.

L'assaut terrestre est lancé le 10 septembre et les résistants havrais désormais regroupés dans les **Forces françaises de l'Intérieur (FFI)*** participent aux combats contre les blockhaus de la ville où se sont retranchés les Allemands qui finissent par se rendre le 12 septembre.

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

1. Bombardements et Libération

Une Libération dans le deuil

« Nous vous attendions dans la joie, nous vous accueillons dans le deuil ».

Bernard Esdras-Gosse, journal *Havre-Matin*, 13 septembre 1944.

Cette phrase résume le sentiment de très nombreux Havrais après les événements de septembre. La **Libération*** se déroule dans le recueillement comme le montre la cérémonie au monument aux Morts au soir du 12 septembre.

Les bombardements précédant la Libération, les plus violents, font plus de 1500 morts civils qui se rajoutent à tous ceux de la période précédente (plus de 800 ainsi que 600 disparus). Pour recueillir les corps des victimes, des cimetières provisoires sont improvisés dans les espaces encore libres : square Saint-Roch, place Gambetta autour du monument aux Morts. Les Havrais, hébétés, mesurent aussi l'ampleur des destructions. C'est le centre historique, l'Ancien Havre mais aussi le centre-ville du XIX^e siècle qui a disparu avec ses lieux de vie, ses monuments publics.

À la souffrance de la perte des proches, se rajoutent des conditions de vie très difficiles. 19 200 des 41 000 immeubles de la cité sont détruits. On estime que 80 000 Havrais se trouvent sans abri. Quant au port, il a perdu 85 % de ses installations. Sa remise en état est prioritaire pour les **Alliés*** mais aussi pour le gouvernement français afin de participer au redémarrage de l'économie française.

Si les bombardements tactiques se comprennent, aucun objectif militaire ne justifiait ce tapis de bombes sur le centre-ville alors que ni les forts de Tourneville, de Sainte-Adresse, ni la rue Félix-Faure où se trouvait le QG allemand, n'ont été atteints. Aujourd'hui encore, on s'interroge sur l'enchaînement de circonstances qui a pu conduire à un tel désastre : désinformation des Alliés, volonté de forcer la reddition de l'ennemi en l'impressionnant ?

Le Havre est la dernière ville normande à être libérée, une libération payée au prix fort en raison de sa place stratégique.



[Sépultures provisoires de victimes civiles autour du monument aux Morts], place Gambetta, automne 1944. Photographie Marcel Maillard. BMH MM/FP 80.12.

1. Comment Marguerite Paumelle qualifie-t-elle les bombardements anglais des 5 et 6 septembre 1944 ? Comment l'expliquer ?

2. Soulignez les passages qui mentionnent tous les lieux détruits par les bombardements du 5 septembre 1944.

3. Pourquoi Marguerite Paumelle garde-t-elle un souvenir traumatisant du bombardement du 6 septembre ?

Marguerite Paumelle, commerçante rue Louis-Blanc, relate à ses enfants réfugiés les 5 et 6 septembre 1944.

« Le Havre, le 31 septembre [sic] ou le 1^{er} octobre, je ne sais plus.

Mes Très Chers Tous,

C'est la 3^{ème} fois depuis notre « libération » que nous vous écrivons pour vous rassurer sur notre sort ; les autres lettres n'ont pas pu partir car le courrier n'est pas encore rétabli. [...] Nous sommes, Dieu merci, tous sortis vivants de cet enfer mais ce n'est pas sans souffrances et trop de nos malheureux voisins, amis et clients ont payé de leur vie cette libération, tant désirée, mais qui ne nous fait guère aimer les nouveaux occupants. Pourtant nous les désirions et les aimions bien mais, après ces bombardements, que je qualifie de criminels, nous ne pouvons les regarder d'un bon œil ni leur faire de beaux sourires. [...]

Je reviens au Mardi 5 Septembre. La journée s'était à peu près bien passée quand, à 6 heures du soir, des nuées d'avions nous arrivent et un bombardement terrible détruit toute notre pauvre ville, il n'y a que la rue Thiers, cours de la République et Rond-Point qui sont restés à peu près intacts de ce bombardement ; là donc, ma pauvre Jeanne, mon pauvre André, j'ai à vous apprendre que votre maison est complètement rasée, il n'y aura rien à en tirer.

L'Hôtel de Ville, le Théâtre, l'église Notre-Dame, l'église Saint-Michel, tout est détruit, tout est un amas de pierre et fer. On ne connaît plus l'emplacement de telle rue ou telle maison, c'est partout pareil, c'est affreux, c'est épouvantable, jamais personne ne pourra s'imaginer ce que c'est que cette misère. [...]

Le lendemain Mercredi 6, jour hélas trop mémorable, à 6 heures du soir également, les avions arrivaient nombreux

et serrés et, ce coup-là, c'était pour nous ; nous n'avons eu que le temps de gagner l'abri* en courant, mais, là, l'entrée était bloquée, impossible de rentrer. Nous avons donc fait comme beaucoup de malheureux, nous sommes rentrés dans un autre tunnel que l'on construit à 40 mètres de celui déjà fini mais je n'ai pas voulu y rester, je suis restée au bord et, malgré l'insistance de Marcel qui craignait les éclats car ça tombait comme de la grêle sur Aplemont, c'était effrayant. Dès que cette vague a été passée, nous sommes revenus à l'autre abri et avons pu regagner nos places où nous n'avons trouvé que Bernard, René était dans le petit abri en construction. Nous avons été pilonnés pendant 2 heures ; de notre quartier, il ne reste plus rien, nous sommes nous aussi complètement sinistrés ; à la place de notre belle boucherie, c'est maintenant une place nette et là ne s'arrête pas notre malheur car nos deux maisons de la Mare-Rouge sont détruites. [...]

Enfin, nous faisons notre deuil de tout ça et je remercie Dieu d'être sortis vivants de cet enfer car nous avons failli y perdre René. Heureusement que l'idée lui est venue de venir nous rejoindre malgré l'insistance de Monsieur et Madame Maillot à le garder avec eux car il venait de rentrer dans notre abri quand une torpille est tombée sur ce nouveau tunnel où 318 personnes y ont péri étouffées. Je vous ajoute la liste de ces malheureux, ma pauvre Jacqueline, tu vas avoir le cœur bien gros en lisant cette liste, tant de nos clients y sont. [...]

Marguerite, Maman, qui a tant pensé à vous dans ces jours de détresse »

* Il s'agit de la partie achevée de l'abri-tunnel (actuel tunnel Jenner).

Marguerite Paumelle, *Courriers de jours de souffrance* (1944). Don famille Paumelle, 1998. AMH 53Z60.

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

2. La présence américaine



Rassemblement de soldats américains, parmi lesquels se trouvent des infirmières de la Croix-Rouge, sur le pont du navire l'Athos II dans le port du Havre, 15 novembre 1945. Il est probable que ces soldats quittent alors l'Europe pour rejoindre leur pays. Photographie anonyme. Don Karl Sippel, 2003. AMH 6Fi830.

Le 16^e port

Dès la **Libération***, le port du Havre devient selon les objectifs des **Alliés***, une base logistique essentielle pour vaincre l'Allemagne nazie. Le port du Havre porte le nom de code *16th port of embarkation* - 16^e port d'embarquement ou de débarquement - car il occupe ce rang dans l'ordre des ports libérés.

Grâce à l'action d'une unité du génie américain, le 16^e port, dès le 1^{er} octobre 1944, devient opérationnel. Les quais sont déminés et des jetées artificielles sont construites pour permettre le débarquement du matériel et des troupes. Le centre-ville, en ruine, impose la percée d'axes reliant l'avant-port à l'arrière-pays. Les bulldozers entrent en jeu, créant des voies de circulation au cœur des décombres.

Entre octobre 1944 et août 1946, 1,5 million de tonnes de matériel et plus de 3 millions de soldats transitent par le port du Havre en direction du front.



Projet de texte de la stèle commémorative du passage des troupes américaines, placée au niveau de l'avant-port. AMH. FC K3 C19 L15.

1. Combien de temps a duré la présence américaine au Havre ?
2. Combien d'Américains (hommes et femmes) ont transité par le port du Havre pendant cette période ?
3. Quel est le nom de code, donné au port du Havre par l'armée américaine ?

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

2. La présence américaine



Soldats américains au fort de Tourneville, Noël 1944. Photographie Gilbert Fernez. AMH 51Fi227.

Les camps américains

L'état-major américain choisit d'aménager dans le département de la Seine-Inférieure (actuelle Seine-Maritime), la base de transit et de repos des unités combattantes. Entre fin 1944 et mi 1945, le génie américain aménage des camps servant à l'arrivée puis au rapatriement des troupes. Pour des facilités d'identification, les camps reçoivent, pour la plupart, des noms de marques de cigarettes.

Les camps qui sont conçus comme des cités autonomes, disposent de réservoirs d'eau potable, de dépôts de vivres, de service postal, cantines, terrains de sport, chapelles, sanitaires, infirmeries, cinémas, foyers et coopératives d'achat.

Les logements des soldats, sous la forme de **baraquements*** (en bois ou en métal, parfois seulement en toile) sont répartis en blocks. Ces quartiers sont délimités par des rues de 5 mètres de large pour le passage des jeeps et reliés par des avenues pour la circulation des camions. Les camps sont entourés de grillages et de fils de fer barbelés. *La Military Police*, police militaire américaine, assure la surveillance.

Les principaux camps au Havre et dans sa périphérie sont le camp *Number-One* ou *Weed* situé à Saint-François, le camp *Herbert-Tarreyton* dans la forêt de Montgeon (18 à 19 000 hommes) et le camp *Philip-Morris* à Gonfreville-L'Orcher (30 à 35 000 hommes). Après le départ des Américains au cours de l'année 1946, ces camps servent à reloger les Havrais sinistrés.



Un programme de match de football américain au stade municipal, 1945. AMH FC H4 C15 L6

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

2. La présence américaine



Soldat américain et sa compagne devant le Casino Marie-Christine en ruines, boulevard Albert-1^{er}, vers 1945-1946. Photographie William Beaufile. BMH PHWILLTIRA_0272.

Une difficile cohabitation avec les Havrais

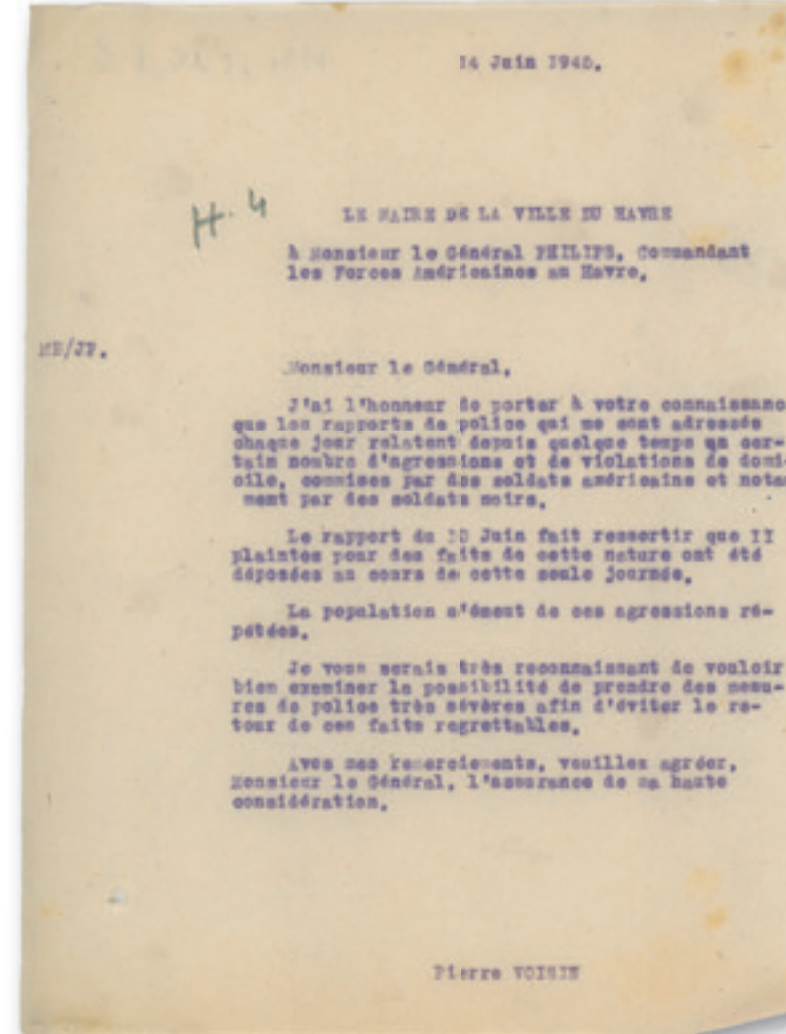
Les soldats américains permissionnaires sont autorisés à sortir des camps. Une cohabitation s'établit avec les Havrais autour des nouveautés apportées par les Américains : musiques nouvelles (jazz, swing), sports (basket) ou encore le chewing-gum.

3 000 Européennes ont trouvé un époux parmi les Américains. Ainsi, le camp Philip-Morris devient, dès la fin 1945, le lieu de regroupement des Françaises, futures épouses américaines, en instance de départ pour rejoindre leur fiancé ou leur mari aux Etats-Unis. Parmi elles, se trouvent plusieurs dizaines de Havraises. Ce camp a accueilli jusqu'à 600 femmes simultanément.

D'autres aspects plus dramatiques de l'importante présence américaine sont à noter : **marché noir***, rixes, prostitution, vols, viols et assassinats... Les agressions récurrentes de certains soldats auprès de Havrais et de Havraises font l'objet de plaintes répétées des autorités françaises aux autorités militaires américaines.

Par ailleurs, les incessants transits de marchandises obligent les chauffeurs américains ou prisonniers de guerre allemands, à conduire leurs camions en file indienne à grande vitesse pour rejoindre les routes en traversant les quartiers habités. Des accidents mortels réguliers sont à déplorer.

Certains Havrais n'hésitent pas à comparer cette présence à une « seconde occupation ». L'attitude générale des Américains envers les Havrais est même dénoncée dans le magazine *Life* du 10 décembre 1945 par Joe Weston, un journaliste américain.



Lettre de Pierre Voisin, maire du Havre, adressée au général Phillips, commandant des troupes américaines au Havre le 14 juin 1945, demandant des mesures de police très sévères contre les violences des soldats américains. AMH FC H4 C15 L6.

1. Quels sont les reproches adressés aux soldats américains ?

2. Par quelle autorité les plaintes ont-elles été centralisées ?

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

3. Comment se reconstruire ?

Dans une ville plus qu'à moitié détruite, il ne s'agit pas seulement de reconstruire des logements et des usines. Il faut aussi retrouver ou réinventer une manière de vivre ensemble : restaurer une autorité locale et nationale ; remplacer, voire punir ceux qui ont pactisé avec l'ennemi ; tenter, tout en soignant ses plaies et en acceptant le provisoire, d'oublier les « années grises ».

Rétablir une légalité républicaine

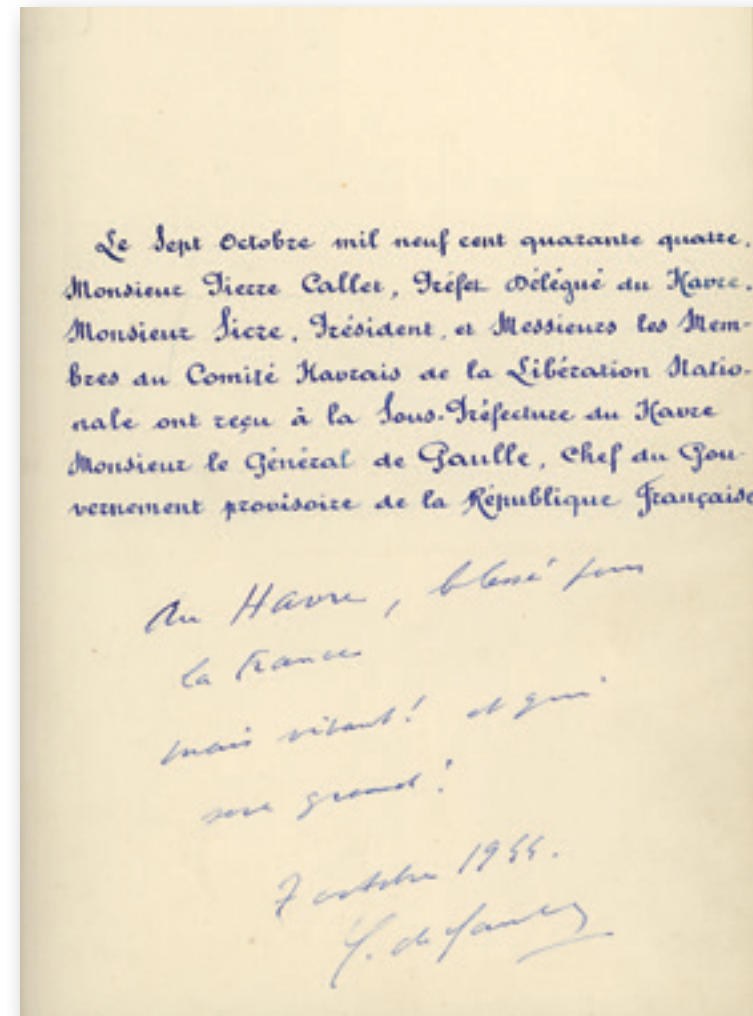
Lorsque Le Havre est libéré le 12 septembre 1944, Paris est déjà libéré depuis le 25 août. Le gouvernement provisoire de la République française (GPRF), présidé par le général de Gaulle, s'y est installé, décrétant illégal le gouvernement de Vichy et toutes ses lois. Ce gouvernement reste en place jusqu'au vote d'une nouvelle constitution, qui intervient en octobre 1946. À la **Libération***, Pierre Courant, nommé par le gouvernement de Vichy, est démis de ses fonctions. Pierre Callet est nommé préfet délégué au Havre et Emile Sicre est nommé président du **comité local de libération*** avant de devenir provisoirement maire du Havre.

En avril et mai 1945 ont lieu les premières élections municipales après la Libération. Pierre Courant est élu alors qu'il est déclaré inéligible par les instances d'épuration. Jusqu'à son retour en décembre 1947, Pierre Voisin le remplace. Il est vrai que dès le mois de décembre 1944, les organisations de **Résistance*** havraises étaient divisées, une partie d'entre elles soutenant officiellement le maire nommé par le régime de Vichy, ce qui est rare en France.



Sur cette photographie du Général, l'arrière-plan nous permet-il de comprendre pourquoi il s'apprête à déposer une gerbe ?

Le général de Gaulle, en visite officielle au Havre le 7 octobre 1944, s'apprête à déposer une gerbe devant le monument aux Morts. À l'arrière-plan, les ruines du Grand Théâtre. Photographie Gilbert Fernez. AMH 31Fi125



Texte et signature du général de Gaulle sur le Livre d'or de la Ville du Havre, le 7 octobre 1944. Livre d'or de la Ville (1916-1956). AMH 1650W1.

1. Comment le général de Gaulle résume-t-il la place du Havre dans la guerre ?

2. Comment le général de Gaulle illustre-t-il les perspectives d'avenir du Havre ?

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

3. Comment se reconstruire ?

Rendre des comptes : l'épuration politique et économique

La période qui suit la **Libération*** est aussi celle de l'épuration afin de punir « ceux qui ont favorisé les desseins de l'ennemi » ou ceux de « l'usurpateur », terme désignant Philippe Pétain. Des juridictions spéciales sont créées pour juger la **collaboration*** d'État et le collaborationnisme : des cours de justice (une à Rouen), des chambres civiques (une au Havre). Pour juger la collaboration économique, les comités de confiscation des profits illicites (CCPI) sont mis en place. Dans ces instances, les organisations de **Résistance*** sont représentées.

Des dizaines de membres des partis collaborationnistes sont frappés d'*indignité nationale* (c'est le délit) et condamnés à cinq ou dix ans de *dégradation nationale* (c'est la sanction). La condamnation à mort est rare. Elle frappe quelques individus qui se sont engagés dans la *Waffen SS*, ou ceux qui ont travaillé pour la police allemande, la *Gestapo*, conduisant ainsi des résistants, des **juifs***, des réfractaires, à la **déportation*** ou à la mort. En 1953, la plupart des condamnés bénéficient d'une loi d'amnistie. L'épuration politique vise aussi la presse. *Le Petit Havre* est condamné et disparaît. Il est remplacé par le journal *Havre libre* animé par d'anciens résistants.



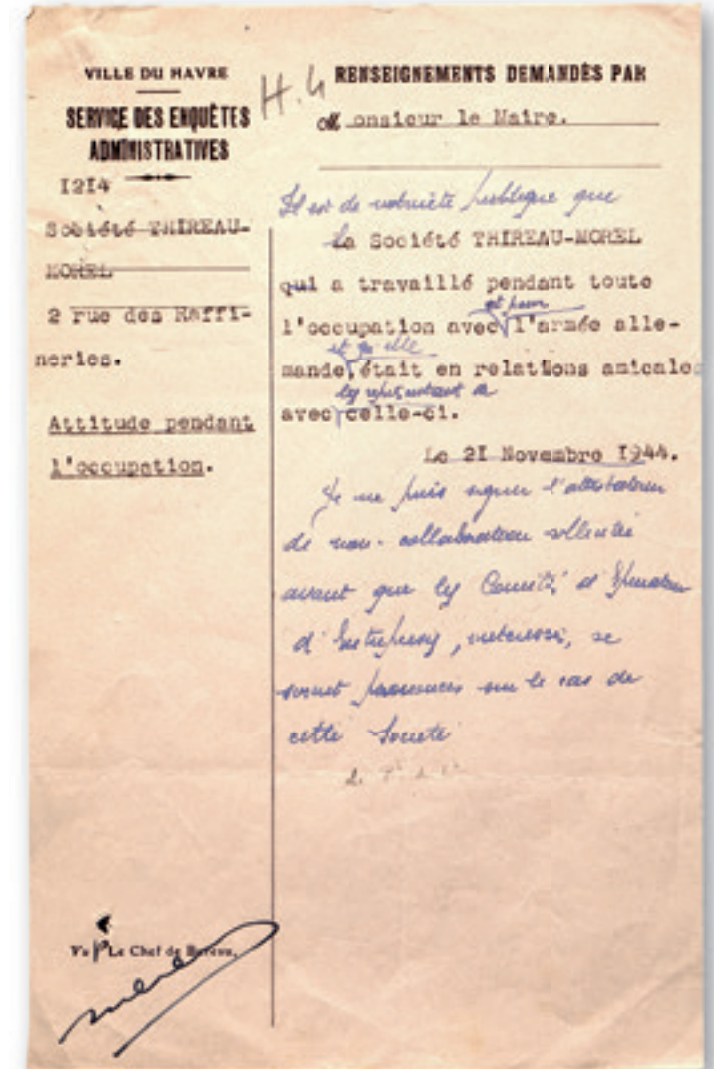
1. Que reproche la Cour de Justice aux personnes condamnées (voir page 28) ?

2. Soulignez dans le document, les condamnations de chacun.

Article : « A la cour du Havre. Les travaux forcés à perpétuité à un recruteur de la L.V.F. ». *Havre libre*, 18 janvier 1945. AMH.

La collaboration économique est jugée de manière nuancée, car les entreprises qui ont travaillé pour les Allemands l'ont fait souvent sous la contrainte, mais parfois avec zèle. Une confiscation des bénéfices dits « illicites » est appliquée aux entreprises qui ont réalisé un chiffre d'affaires allemand. On y ajoute une amende du même montant quand il est prouvé que l'entreprise a recherché des commandes allemandes et augmenté considérablement le nombre de ses ouvriers. La réparation navale et le bâtiment sont particulièrement visés. La société Thireau-Morel, par exemple, qui a multiplié par 12 ses bénéfices sous l'Occupation (en francs constants) est désignée comme collaboratrice. La plupart de ces entreprises continueront cependant d'exercer dans le cadre de la reconstruction du port et de la ville.

Quel est le reproche fait à l'entreprise Thireau-Morel ?



Fiche de renseignements sur la société Thireau-Morel du service des Enquêtes administratives de la Ville du Havre, novembre 1944. AMH H4 C15bis L3

IV-DU SIÈGE DU HAVRE À LA FIN DE LA GUERRE (1^{ER} SEPTEMBRE 1944 – 8 MAI 1945)

3. Comment se reconstruire ?



Vue aérienne des destructions sur les quartiers Notre-Dame et Saint-François. Les camps américains sont visibles entre le bassin de la Citadelle et le bassin du Roy. Vers 1946. Photographie Gilbert Fernez. AMH, fonds Jacques Tournant, 47Fi10.

Tenter de retrouver une vie normale

En 1946, avec 107 000 habitants, Le Havre n'a pas encore retrouvé sa population d'avant-guerre (164 000 habitants). Comment survivre dans les ruines lorsque que l'on a tout perdu ? Le recensement de tous les locaux vacants : caves, greniers, dépendances, hangars, permet de reloger certains habitants tandis que les réfugiés regagnent la ville.

La Reconstruction de la ville sur les plans d'Auguste Perret débute en 1946, mais celle-ci n'est achevée que dans les années 1960. Pour de nombreux Havrais sinistrés, le provisoire dure longtemps. Beaucoup ont dû attendre le départ des Américains pour que les **baraquements*** des camps installés dans les espaces libres leur soient attribués. Les cités provisoires, à Gonfreville-l'Orcher ou en forêt de Montgeon deviennent de nouveaux lieux de vie. La vie quotidienne est toujours soumise au rationnement qui se prolonge jusqu'en 1949 et donc au **marché noir***, et à de nombreuses difficultés qui au fur et à mesure s'estompent.

Indiquez deux difficultés du quotidien vécues par les Havrais à la Libération.



Coupons de vaisselle pour sinistrés, AMH, fonds Sanvic H4 C3 L10.

L'histoire et la mémoire des « années grises » au Havre

La Libération de la ville n'a pu se faire que trois mois après le débarquement allié. Ce retard permet de comprendre la violence des bombardements et les conséquences tragiques pour les civils qui n'avaient pas été évacués. Près de la moitié des logements de la commune ont été détruits. Le centre historique a été réduit en cendres. 80 000 Havrais se sont retrouvés sans abri, c'est-à-dire la moitié de la population d'avant-guerre. 35 000 d'entre eux ont tout perdu. L'ampleur du traumatisme est telle, pour les civils, que l'on oubliera la disparition de 7 500 marins et soldats pendant la guerre de 1914-1918, plus du double des victimes civiles et militaires de 1939-1945.

Comment expliquer un tel désastre ? Les Havrais n'ont pas eu de chance. Les avantages de la situation portuaire en temps de paix se sont transformés en punition par la volonté des Allemands qui ont fait construire une forteresse, imprenable depuis la mer, la *Festung*, dont la puissance explique en partie le dénouement tragique des bombardements. Pour cela, ils ont fait appel aux entreprises et à la main d'œuvre locales. La collaboration ne fut pas uniquement politique, policière ou judiciaire : elle fut aussi économique.

Dans une ville en partie désertée depuis 1940, parmi une population subissant les contraintes et les pénuries souvent de façon passive et résignée, du moins en apparence, il y eut deux autres « manières d'être » dans ces années grises. Elles ne jouaient pas à égalité. L'une était très officielle, théâtrale, de soutien au régime du Maréchal, avec ses cérémonies d'allégeance à quoi s'ajoutaient les manifestations en uniforme des admirateurs d'Hitler. L'autre était secrète, clandestine. On y risquait sa vie et celle de ses proches : la poignée de résistants s'est peu à peu étoffée, au fur et à mesure que l'opinion prenait conscience de la complicité du régime de Vichy avec les Allemands.

Le souvenir des bombardements restera si fort qu'il fera disparaître, mise à part une Résistance héroïsée, quelques pans de la mémoire dont une certaine opinion était trop heureuse de se débarrasser : collaborations en tous genres, spoliation des juifs, complicités avec Vichy et avec les nazis. Bientôt, on se félicitera d'une Reconstruction réussie, du port et des usines en priorité, de la ville ensuite, après le règne du provisoire. La reconstruction du centre-ville, commencée en 1946, achevée quinze ans après la « table rase », deviendra une fierté, avec le classement de la ville de Perret au patrimoine mondial de l'Unesco. Comme une manière de tourner la page. Pourtant on ne peut oublier que Le Havre a été libéré dans le deuil après quatre années de souffrance, et que ce deuil a fait écran, dans la mémoire, à l'histoire difficile et parfois peu glorieuse des années grises, comme si elles ne comptaient pas. Cette histoire, les archives permettent de la mettre à nu. Cette exposition en est le témoin.

Claude Malon,

Docteur en histoire contemporaine de l'Université Paris IV - Sorbonne

Alliés : ensemble des pays qui s'opposèrent aux pays de l'Axe (Allemagne, Italie, Japon). En 1945, les quatre grands pays alliés vainqueurs en Europe sont : les États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et la France.

Armistice : accord déterminant l'arrêt des hostilités entre armées ennemies. L'armistice n'est pas la paix.

Aryanisation : spoliation (vol organisé) d'entreprises « dites juives » remises à des personnes ou organisations réputées de « race aryenne ».

Baraquement : construction provisoire, souvent en bois, destinée au logement collectif d'un groupe de personnes désignés (soldats, réfugiés, sinistrés...).

Collaboration : sous l'Occupation, désigne à la fois la collaboration d'État du régime de Vichy et les autres formes de collaboration individuelle (délation, activités économiques avec les Allemands) mais aussi le collaborationnisme pronazi.

Comité local de libération : dans la phase de la Libération, ces comités, composés de résistants ou d'anciens élus, remplacent les conseils municipaux nommés par le régime de Vichy.

Conseil national de la Résistance (CNR) : Organe suprême de la Résistance intérieure créé en 1943 par Jean Moulin et regroupant tous les mouvements.

Débâcle : défaite de l'armée française et du corps britannique devant l'offensive allemande (mai-juin 1940)

Défense passive : dispositif ou service de protection de la population civile contre les bombardements.

Délation : dénonciation de quelqu'un ou de quelque chose pour des motifs intéressés.

Déportation : durant la Seconde Guerre mondiale, le terme désigne l'envoi de tous les « indésirables » du régime nazi (opposants politiques, résistants, etc.) appelés « déportés » dans les camps de concentration. Le terme est aussi utilisé pour désigner l'envoi des juifs en camps de concentration ou d'extermination.

Épuration : ensemble des mesures judiciaires prises à la Libération visant à punir les actes de collaboration.

État français : régime dirigé par Philippe Pétain du 10 juillet 1940 au 20 août 1944, connu sous le nom de « régime de Vichy », du nom de la ville siège du gouvernement.

Exode : en mai-juin 1940, fuite des populations civiles du nord de la France devant l'offensive allemande.

France libre : nom de l'organisation résistante extérieure créée par le général de Gaulle à partir du 18 juin 1940.

Forces françaises de l'Intérieur (FFI) : créées le 1^{er} juin 1944, elles rassemblent tous les groupes militaires combattants de la Résistance intérieure.

Forces françaises libres (FFL) : forces armées de la France libre.

Franco-Tireurs et Partisans français (FTP) : mouvement de la Résistance communiste.

Francisme : parti politique fasciste qui sous l'occupation nazie, est l'un des principaux partis collaborationnistes.

Juif : personne de religion juive, appelée également israélite. L'antisémitisme des nazis et du régime de Vichy désignera une prétendue race « juive », différente d'une prétendue race « aryenne ».

***Kommandantur* (également *Feldkommandantur* ou *Kreiskommandantur*)** : siège local du commandement militaire allemand sur le territoire français occupé.

Libération : période de libération progressive du territoire par les Alliés et par la Résistance qui met fin à l'Occupation et au régime de Vichy avec le rétablissement de la République (gouvernement provisoire de la République française).

Ligne Maginot : fortifications (portant le du nom du ministre André Maginot) construites par la France le long de ses frontières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et l'Italie de 1928 à 1940.

Marché noir : échange illégal de marchandises difficiles à trouver. Le prix des biens y est souvent plus élevé que dans le commerce autorisé.

Milice : formation paramilitaire du régime de Vichy créée en 1943 chargée d'assister les Allemands dans la répression.

Mobilisation générale : obligation faite à tous les hommes aptes et en âge de combattre de prendre les armes pour défendre leur pays contre une armée ennemie.

Mur de l'Atlantique : fortifications des côtes occidentales de l'Europe destinées à empêcher un débarquement allié.

Organisation Todt : entreprise géante de travaux militaires créée en 1938, dirigée par l'ingénieur Fritz Todt, puis par le ministre Albert Speer. Elle est placée sous l'autorité directe d'Hitler. Son projet est d'installer 15 000 blockhaus sur une façade maritime de 4 400 km.

Réquisition : obtenir par un ordre ou une contrainte des biens ou des services immédiatement sans paiement immédiat.

Résistance : ensemble des mouvements qui ont refusé la défaite de 1940 et l'Occupation et ont lutté contre l'armée allemande et la collaboration des Français. La Résistance est clandestine. Elle est organisée en mouvements (au niveau national) ou en groupes (au niveau local). Les réseaux, eux, développent essentiellement des activités d'aide, de renseignements, d'évasion, de sabotage.

Rassemblement national populaire (RNP) : parti collaborationniste fondé pendant l'Occupation.

STO (Service du Travail Obligatoire) : obligation instituée par la loi du 16 février 1943 pour fournir la main-d'œuvre exigée par les Allemands.

Zone libre/ zone occupée : partition du territoire français définie par l'armistice du 22 juin 1940. La zone occupée est directement administrée par les Allemands. En zone libre, c'est l'autorité seule du régime de Vichy qui s'exerce. Ces zones sont séparées par la ligne de démarcation, une frontière intérieure. Le 11 novembre 1942, la zone libre est à son tour occupée.

BENGTSSON (Max), *Les années noires*, Le Havre, 1997, 240 p.

DHAILLE-HERVIEU (Marie-Paule), « les Juifs au Havre pendant l'occupation allemande », *Migrants dans une ville portuaire*, John BARZMAN et Eric SAUNIER (dir.), Publications des universités de Rouen et du Havre, Rouen, 2005, p. 107-116.

DUBOSQ (Jean-Paul), DUBOSQ (Jean-Claude), *Le Havre 1940-1944, Cinq années d'occupation en images*, 2 vol. Luneray, Bertout, 1998

GODEFROY (Georges), *Le Havre sous l'Occupation, 1940-1944*, p. 10-34, Le Havre, imp. de la Presse, s.d.

KNAPP (Andrew), « *Des bombardements alliés sur la France en général et sur Le Havre en particulier (1940-1944)* », Cahiers havrais de recherche historique, n° 69, 2011, p. 121-154

LE CIEUX (Laurence) (dir.), *Le Havre 44, Nouveaux regards*, Octopus, 2022, 128 p.

LECOUTURIER (Yves), *Shoah en Normandie*, Ed. Cheminements, 2004, 285 p.

LEGOY (Jean), « *Le rôle de la Résistance dans la libération du Havre* », Recueil de l'association des Amis du Vieux Havre, n° 43, 1985 p. 91-96.

– *Le Peuple du Havre et son histoire, 1914-1940, Croissance et crises*, Fécamp, Editions de l'Estuaire, 2002

LEMAISTRE-BERNARD (Jacqueline), « *Un camp scolaire de réfugiés havrais, Coqueréaumont (1941-1945)* », Cahiers havrais de recherche historique, n° 69, 2011, p. 41-76.

MALON (Claude), *Occupation, épuration, reconstruction. Le mode de l'entreprise au Havre, 1940-1950*, Rouen, PURH, 2013, 425 p.

– « *Guerres et Occupation* », *Histoire du Havre* (dir. Eric Saunier et John Barzman), Privat, 2017, p. 305-327.

SERRANO (R.), *La Résistance au Havre de 1940 à septembre 1944*, mémoire de maîtrise, université de Rouen, 1999.

SITE INTERNET : Havrais en Résistance - havrais-en-resistance.fr



*Havrais marchant dans les ruines, quartier Saint-Joseph. Septembre 1944.
Photographie anonyme. AMH 31F12461.*

Auteurs :

Pierre Beaumont, directeur des Archives municipales
Julien Lepage, chef de secteur relations avec les publics
Claude Malon, docteur en histoire contemporaine
Edith Neveu, professeur d'histoire - géographie, responsable du service éducatif
Thierry Vincent, responsable de la médiation

Coordination éditoriale :

Pierre Beaumont

Conseiller scientifique :

Claude Malon

Réalisation et maquetage :

Direction de la Communication de la Ville du Havre

Impression :

Atelier d'impression de la Ville du Havre

Août 2024

